—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

L'apostolat de la presse est nécessaire au même titre que l'école, puisque la presse, c'est l'école des adultes. —Cardinal Andrieu.

Vol. VI. EDMONTON, ALBERTA, LE 2 MAI 1934 No 26.

ELOGE DE LA COMMISSION CANADIENNE DE LA RADIO

MM. Montpetit, Dunlop et Passmore entendus à l'enquête.—Travail éducatif.—Les fonds manquent pour faire mieux.—$25,000,000 aux Etats-Unis

OTTAWA.—Le comité de la radiodiffusion a siégé brièvement, la semaine dernière. Le Dr Edouard Montpetit, de l'Université de Montréal, le professeur W. J. Dunlop, de l'Université de Toronto, et M. C. M. Passmore, représentant une agence de publicité de Toronto, furent les seuls témoins entendus.

Les deux premiers déclarèrent que la Commission avait servi un but éducationnel remarquable en inaugurant une série de conférences et de débats à la demande des universités canadiennes.

M. Passmore conseilla d'octroyer plus d'argent à la Commission pour lui permettre de poursuivre son oeuvre, et il apprécia hautement le travail accompli à date.

"La National Broadcasting Company des Etats-Unis, dit-il, a à sa disposition envore $25,000,000, tandis que la Commission canadienne jouit d'à peine un million de dollars. Elle ne peut s'attendre de faire concurrence aux autres organisations avec cela."

L'EVOCATION DES GLOIRES HISTORIQUES

Allocution de l'hon. Philippe Roy, ministre canadien à Paris.—Les voyages de Jacques Cartier.—4ème centenaire de la découverte du Canada.

PARIS.—Les gloires historiques passées du Canada et de la France ont été évoquées, récemment, par l'hon. Philippe Roy, ministre canadien en rance, dans une allocution concernant le 400ème anniversaire de la découverte du Canada par l'explorateur français Jacques Cartier.

M. Roy rappela les quatre voyages du hardi navigateur de Saint-Malo. "Cartier, dit M. Roy, ne soupçonna peut-être jamais qu'il avait ouvert un immense empire à la civilisation chrétienne et française. Des iles, des villages, des campagnes prospères, des villes marquent aujourd'hui les points qu'il visita. Le fleuve qu'il remonta est aujourd'hui l'artère fluviale la plus active de toute l'Amérique. Des millions d'hommes sont établis sur le sol dont l'explorateur avait reconnu la fertilité. Dans ce Dominion dont on ne peut évaluer les possibilités, dont le territoire couvrirait la moitié de l'Europe, les descendants des découvreurs français et des premiers colons continuent d'affirmer, par leurs chants et leurs propos, leur volonté de rester fidèles à leurs origines et de poursuivre l'oeuvre du grand navigateur de Saint-Malo".

Au cours du programme il fut récité des poèmes de poètes canadiens: Emile Nelligan, Paul Morin, Marcel Dugas et Robert Choquette.

LE COMMERCE DU CANADA ACCUSE UNE AUGMENTATION

Pour la dernière année fiscale, il a été de $1,019,455,000.—Augmentation de $132,358,000.—Déclarations du ministre du commerce, M. Stevens

OTTAWA.—Le commerce total du Canada au cours de l'année fiscale terminée le 31 mars dernier a atteint $1,019,455,000, comparé avec $887,097,000 pour l'année fiscale 1932-33, a annoncé le département du Commerce. Ceci représente une augmentation de $132,358,000, ou presque 15 pour cent.

La valeur de l'exportation de l'or en lingots n'est pas comprise dans ce calcul, et il est probable que lorsque le prix accru d'exportation de l'or pour l'année dernière, comparé avec la valeur au pair de $20,67 l'once fixé par la Monnaie pour les années précédentes, aura été ajouté, le commerce total du Dominion pour 1933-34 dépassera également le grand total de $1,166,100,000 réalisé en 1931-32.

Commentant ces chiffres, l'hon. H. H. Stevens, ministre du Commerce, a déclaré: "Cette augmentation rassurante du commerce canadien a été très marquée en ces derniers mois. On se rappelera qu'en avril, mai et juin derniers, les trois premiers mois de l'année fiscale justement terminée, le commerce fut considérablement en bas de celui de la même période de l'année 1932-33. En avril, il fut de 29 pour cent en bas, en mai de 8 pour cent, et en juin de trois pour cent. En avril, les exportations furent de 26 pour cent moindres, mais elles accusèrent des augmentations en mai et en juin. En mars, nos exportations furent de 57 pour cent plus fortes, et nos importations de 44 pour cent."

L'ETAT D'ESPRIT DU CAPITALISME

Une conférence de M. Lucien Romier

PARIS.—M. Lucien Romier, bien connu au Canada, notamment à Montréal, où il a donné à l'automne de 1932 toute une série de conférences remarquables sur l'économie et les causes de la crise présente, ainsi que sur les erreurs du capitalisme, vient de faire à l'Union pour la Vérité, à Paris, une causerie sur l'état d'esprit du capitalisme.

Après avoir montré la difficulté de définir le capitalisme (les capitalistes, ce sont moins les grands patrons que l'humble foule anonyme) l'éminent économiste a parlé de la crise. Celle-ci, d'après lui, a atteint son maximum à la fin de 1932, avec 26 millions de chômeurs inscrits en Europe et aux Etats-Unis, et des stocks représentant, en avance, cinq années de consommation. La crise, heureusement, est en décroissance. Un quart des chômeurs de 1932 travaillent et les stocks ont diminué.

M. Romier a déploré la fermeture des frontières, la diminution de la confiance, qui est sensible dans les pays libéraux (Angleterre, France), la conscription du crédit dans les pays de dictature (Italie, Allemagne, Russie), l'orgueil démesuré de certains chefs d'entreprises, cause de catastrophes, et surtout le fléchissement de l'intelligence, ou plutôt la séparation actuelle entre l'intelligence et la vie. Il a préconisé la restriction de la liberté du crédit pour éviter le gigantisme des affaires et la surproduction; le retour aux réglementations draconiennes du colbertisme en ce qui concerne la qualité des produits, et surtout l'éducation intellectuelle sans laquelle il n'y a pas de civilisation.

La radio catholique

ROME.—La Radio catholique de Hollande inaugurait le 24 juin 1933, à la station de Phohi, sur une longueur d'onde de 25.57 mètres, une émission qui s'adressait tout spécialement aux missionnaires hollandais disséminés dans le monde entier. Elle a lieu chaque dimanche de 15 à 16 h. (heure d'Amsterdam).

Le 24 juin 1934, à l'occasion du premier anniversaire de cette initiative qui a obtenu tout de suite un franc succès, la Radio catholique de Hollande organisera de 12 h. 15 à 15 h. une émission spéciale.

L'Amérique visitée par l'Europe

Le bouleversement des changes incite maintenant les européens à visiter l'Amérique

NEW YORK.—Le tourisme tourne décidément à l'avantage des Etats-Unis. Un groupe de 125 européens—les premiers à profiter de la baisse du dollar par rapport aux francs, guilders, lires et marks—est arrivé sur le paquebot allemand Ilsenstein.

Au temps de la prépondérance du dollar on entendait souvent les Américains en Europe demander, au sujet de l'addition qui leur était présentée: "Combien cela fait-il en argent véritable?" (How much is that in real money?) Aucun des Européens arrivés n'a posé cette question.

On se demande si les autres auront la même discrétion, car on en attend d'autres. Déjà la statistique des lignes de navigation fait voir que 42 p.c. des passagers sont maintenant des Européens, alors que ceux-ci, dans le passé, n'étaient guère que 7 p.c. On s'attend à ce que 30,000 Européens visitent les Etats-Unis de mai à août prochain. A Paris on offre le voyage en Amérique et retour pour $144.

Marconi célèbre à Rome son 60ème anniversaire

Le célèbre inventeur déclare qu'il est aussi actif que jamais

ROME.—Le sénateur Guglielmo Marconi a célébré mercredi le 60ème anniversaire de sa naissance. Le sénateur est en excellente santé et aussi actif que jamais.

Il a reçu de tous les coins du globe tant de lettres et de dépêches de félicitations, qu'il a dû se reposer après les avoir lues. Le sénateur Marconi a déclaré à l'occasion de son anniversaire que son âge ne l'empêchait nullement de poursuivre ses travaux. Il a avoué qu'il travaillait activement au perfectionnement d'un appareil à ondes ultra-courtes sur son yacht à Gênes.

"Toutefois, a-t-il ajouté, je ne divulguerai rien encore à ce sujet. Un journal de Londres, le "London Morning Post", avait écrit à ce sujet que les expériences que Marconi tente actuellement dans ce domaine révolutionneraient les méthodes de communication par sans-fil. Le journal ajoutait que les progrès de son nouvel appareil étaient sensibles.

Les secours aux chômeurs

Recommandations du conseil économique de la Colombie anglaise

VICTORIA.—Le conseil économique "brain trust" de la Colombie Anglaise a en vue trois moyens de soulager les chômeurs de la province. Au cours de deux séances très actives, le conseil en est venu à la conclusion que l'industrie du charbon, la construction et l'élevage des porcs sont les trois facteurs qui demandent une attention immédiate. Il importe que des changements soient opérés immédiatement. Une amélioration dans ces trois sphères d'activité diminuerait le nombre des sans travail dans une proportion appréciable. Les recommandations du conseil seront soumises directement au premier ministre T. D. Pattullo et aux membres de son cabinet.

Le 1er mai à Paris

Les communistes sont repoussés par la police parisienne

PARIS.—Quinze cents communistes après une longue manifestation à la Porte de Vincennes, tentèrent vainement, quelques minutes avant l'arrivée de la nuit, de marcher jusqu'au coeur de la ville de Paris. Ils furent repoussés par la police qui blessa dix manifestants et dispersa les autres dans les rues de la ville. On continua à se battre pendant quelque temps, mais les groupes communistes durent retraiter en désordre.

A la Société Royale

OTTAWA.—On annonce officiellement que M. Séraphin Marion, des Archives Nationales, a été élu membre de la Société Royale du Canada, section française. La capitale peut se féliciter cette année, de compter deux de ses écrivains les plus en vue parmi les élus de cette importante société. En effet, M. J.-F. Kenney, aussi d'Ottawa, vient aussi d'être élu membre de cette société.

M. Montpetit et la radio d'Etat

L'un des témoignages les plus intéressants qui aient été rendus au comité parlementaire sur la radio a été celui de M. Montpetit qui a félicité la Commission de la radio sur son attitude à l'égard du français. M. Montpetit a déclaré qu'elle avait réalisé ce qu'on avait tenté déjà d'obtenir en d'autres circonstances mais jamais avec autant de succès que cette fois-ci. Presque tous les journaux ont fait des commentaires heureux sur ce qui s'est dit au comité d'enquête au sujet de notre langue. Ils ont oublié leur couleur politique pour se ranger à la défense d'une cause qui est extrêmement importante. "Le Soleil", "Le Canada", "L'Illustration", "Le Petit Journal", "L'Ordre", "Le Droit", "Le Devoir" et quelques hebdomadaires sont venus à la défense de la radio d'Etat contre laquelle se sont élevés les francophobes de l'ouest du pays et de l'Ontario.

M. Edouard Montpetit a magnifiquement résumé la situation devant le comité. On ne saurait édifier notre pays sur autre chose que l'unité nationale, et nous n'y parviendrons que grâce à une meilleure entente, à un rapprochement des deux grandes familles canadiennes.

Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir, dans certains milieux, sur l'interprétation de l'Acte de l'Amérique du Nord, il est indéniable que les deux articles 93 et 133 donnent des droits au français, dans tout le pays.

Comment expliquer que les deux races ne se comprennent pas mieux et qu'il existe encore des frictions? Prenons, par exemple, la radio d'Etat qui a fait pénétrer dans tous les coins du Dominion le parler français. Si les gens écoutaient sans préjugés mais avec sympathie, peut-être comprendraient-ils que nous aussi nous sommes également intéressés à l'art, à l'éducation et à la vie économique.

L'éminent universitaire ne craint pas de dire que la Commission de la Radio a fait plus que tout autre organisme au Canada pour le rapprochement des deux familles canadiennes. Ne perdons pas de vue que la chose est extrêmement importante pour notre pays à cause du voisinage des Etats-Unis. Anglais et français possèdent en eux-mêmes les vertus dont la rencontre a une signification particulière, non seulement au pays, mais aussi dans le monde entier.

M. Montpetit, après avoir loué le travail effectué par la Commission de la Radio, s'étonne que les trois commissaires aient pu faire autant alors que pour des organismes de moindre importance, il faut des personnels beaucoup plus nombreux; il est d'autant plus à même d'apprécier l'effort de la Commission que lui-même est directeur de "L'Heure Provinciale".

Au Canada on fume plus de cigarettes

Mais les revenus du fisc ont été moindres que l'année précédente

OTTAWA.—La consommation des cigarettes au Canada a augmenté au cours de la dernière année fiscale. Pour les 11 derniers mois on a fumé 4,017,674,886 cigarettes (suivant rapport soumis aux Communes) contre 3,728,832,089 pour les 12 mois de l'année fiscale 1932-33.

Les fumeurs ont payé en impôt sur le tabac; durant les 11 derniers mois, la somme de $24,524,362, dont les deux tiers pour le tabac à cigarettes.

La plus forte consommation de cigarettes au Canada se fit en 1930-31, avec un total de 5,082,314,590.

Le revenu du fisc n'a guère changé parce qu'en octobre 1932, le droit d'accise sur les cigarettes pesant moins de trois livres du mille a été diminué de $6 à $4.

Les revenus du fisc pour 1932-33 furent de $19,997,729 et pour les 11 derniers mois $16,073,309.

En 1930-31, les fumeurs de cigarettes ont payé jusqu'à $30,499,222.

On dirait que les cigares perdent de leur vogue. On en a fumé 107,140,045 dans les 11 derniers mois, contre 119,097,104 en 1932-33. On en fumait beaucoup plus en 1919-20, puisque le total des cigares consumés fut de 273,858,046.

Campagne de décence en Irlande

Pour faire cesser les bains mixtes et de soleil et autres actes semblables

DUBLIN, Libre Etat d'Irlande.—A la suite d'une campagne approuvée par le clergé catholique, en vue d'abolir le jazz dansant dans le Libre-Etat, une autre campagne a été entreprise dans le but de faire cesser les bains mixtes, les bains de soleil et les allées et venues en costumes de bain. Les journaux catholiques suivent l'initiative prise par le "Standard", regardé comme organe officiel du clergé catholique. Les comités d'action catholique auront la tâche d'attirer l'attention publique sur les actes regardés comme blessant la décence publique, sur la plage et aux bains publics, et on tiendra à Dublin une conférence nationale dans le but d'aviser aux méthodes à adopter.

On demandera aux autorités de mettre en vigueur les lois actuelles relatives aux stations balnéaires. Au cours des quelques dernières années, des "comités de vigilance" ont été formés, avec l'appui du clergé, afin de surveiller certains endroits de bains populaires.

L'Allemagne leur tend la main

Aux autres puissances de la saisir

BERLIN.—Le ministre des affaires étrangères, le baron Konstantin von Neurath, a fait à des journalistes allemands une déclaration dont voici la substance: Les pays vainqueurs ne sont plus libres d'agir comme ils l'entendent en matière de désarmement. L'ère des sommations à l'Allemagne est terminée. L'Allemagne néanmoins ne désavoue pas son geste d'entente. Il reste aux autres puissances à saisir la main que nous leur tendons. Dans sa récente note à la Grande Bretagne, la France a manifesté une intransigeante volonté de tenir l'Allemagne dans un état d'infériorité. C'est une flagrante injustice et une impossibilité politique. Rien dans l'attitude de l'Allemagne ne justifie la France de cesser les négociations. L'Allemagne est prête à renoncer aux armes d'agression. On est stupéfait d'apprendre que l'accroissement du budget de défense du Reich est considéré comme une menace à la paix. D'autre part, il est encourageant de constater que les vues que les autorités britanniques et les autorités italiennes ont exprimées récemment ressemblent aux nôtres. Le Reich a montré son désir de paix en réadhérant au pacte de Locarno et en proposant des traités de non-agression.

Transmission des photos par la radio

La Presse Associée annonce qu'elle va commencer bientôt un service de transmission des photographies par radio. —Entre 25 villes américaines

NEW YORK.—Un service régulier de transmission des photographies par radio sera bientôt inauguré dans au moins vingt-cinq des principales villes des Etats-Unis. Des appareils spéciaux seront installés dans les édifices des journaux de ces grandes villes américaines. Les journaux recevront, en même temps que les nouvelles, les illustrations des principaux événements du jour.

L'exploration de la stratosphère

Une première ascension aura lieu en juin

WASHINGTON.—L'amirauté des Etats-Unis, de concert avec la National Geographic Society, organise une exploration de la stratosphère pour l'été prochain. Le ballon sera construit pour s'élever à 15 milles au-dessus du niveau de l'océan. Il sera conduit par le major William Kepner, expert en aérostatique, et le capitaine Albert Stevens comme observateur. Tous deux sont de la marine américaine.

La vente de la bière aux E.U.

WASHINGTON.—Une seule année de vente légale de bière aux Etats-Unis rapportera au gouvernement américain la jolie somme de $145,306,089. Ce chiffre a été calculé d'après la période entre le 1er avril 1933 et le 31 mars 1934.

Du 1er décembre au 31 mars, la vente des vins et des alcools a rapporté $52,083,532.

LA PLAIE DU DIVORCE AUGMENTE AU CANADA

En 1913, il n'y en eut que 60.—923 en 1933.—A quoi cet accroissement est attribuable.—Le remariage des divorcés.—Des chiffres

OTTAWA.—Les divorces au Canada, comme dans bon nombre d'autres pays ont une tendance à augmenter depuis la guerre. En 1913 il n'y avait eu que 60 divorces au Canada, mais en 1933, le nombre en atteignait 923. Cet accroissement est attribuable en partie à la possibilité d'obtenir le divorce dans les tribunaux au lieu de par bill privé du parlement. Le total de 1933 accuse un fléchissement de 72 sur les données revisées de 1932 qui fut l'année-record. On constate également une diminution aux Etats-Unis entre 1930 et 1932 avec 191,591 et 160,329 divorces respectivement. Il est très probable que la crise économique joue un rôle dans ce changement.

La plupart des divorces au Canada étaient accordés auparavant aux hommes, mais depuis que la Loi du divorce passée en 1925 est venue abroger certaines inégalités dont avaient à souffrir les femmes, la situation s'est renversée, les divorces accordés aux femmes correspondant en 1933 à 58.0 p.c. du total. Aux Etats-Unis la proportion est d'environ 70 p.c. depuis quelques années.

Le mariage de personnes divorcées semble, d'après les statistiques, être la règle plutôt que l'exception; 4,664 sur 5,519 hommes divorcés entre 1926 et 1932 s'étant remariés, soit environ 5 sur 6.

Ces chiffres sont loin d'être exacts, toutefois, puisque il y a sans doute des personnes divorcées au cours des années précédentes qui se sont remariées durant cette période et que bon nombre de personnes qui ont obtenu leur divorce ailleurs qu'au Canada sont comprises dans le total. Il y a 4,311 femmes divorcées qui se sont remariées au cours de la même période, soit environ 78 pour cent du total des divorcées.

DEUX OPINIONS DIFFERENTES A PROPOS DU BILL DES DEBOUCHES COMMERCIAUX

L'hon. M. Taschereau dit que le gouvernement fédéral empiète sur les droits des provinces et l'hon. M. Brownlee soutient le contraire

QUEBEC.—L'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, a fait une importante déclaration au sujet de l'empiètement du gouvernement fédéral sur les droits des provinces. Le premier ministre s'est d'abord défendu de vouloir entrer dans le domaine fédéral mais il a ajouté que les intérêts vitaux des provinces étaient en danger et qu'il croyait devoir exprimer son appréciation de la législation actuellement en discussion à Ottawa. C'est le "Marketing Bill" et la proposition de taxer l'or, propriété provinciale, qui l'ont décidé à élever la voix. Dans le premier cas, Ottawa, d'après l'hon. M. Taschereau, veut prendre le contrôle de nos forêts, de nos mines, de nos pêcheries et de nos produits naturels. Dans le second, Ottawa veut enlever ce qui appartient essentiellement aux provinces: "Je ne connais pas de coup plus formidable porté à l'unité canadienne, et à l'idée qui a présidé à la Confédération", a affirmé le premier ministre de la province de Québec.

M. Brownlee

Le premier ministre E. J. Brownlee, de l'Alberta, a apprécié en ces termes, le bill des débouchés commerciaux du gouvernement fédéral et la taxe de 10 p.c. sur l'or du budget Rhodes:

"Ce sont deux mouvements dans la bonne direction. Je ne m'accorde pas avec le premier ministre L. A. Taschereau, de Québec, lorsqu'il dit que ce sont là des empiètements sur les droits provinciaux. Je ne vois pas pour quelle raison un nombre comparativement faible d'actionnaires de mines d'or retireraient tout le bénéfice d'une hausse anormale dans les valeurs-or. Quant au "marketing bill", il est au-dessus de la juridiction des provinces de réglementer le commerce d'exportation, et en ce qui concerne les produits de l'ouest du moins, il est essentiel que le Dominion entre en lice si l'on veut obtenir une stabilisation des prix".

L'HON. E. L. PATENAUDE EST LE NOUVEAU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE QUEBEC

L'ancien ministre fédéral est nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec en remplacement de l'hon. H. G. Carroll.—Député à Québec et Ottawa.—Agé de 59 ans.

OTTAWA.—L'hon. E.-L. Patenaude, C.R., a été nommé mercredi dernier lieutenant-gouverneur de la province de Québec en remplacement de l'hon. H.-G. Carroll.

Le nouveau représentant du roi dans la province de Québec est bien connu dans la politique fédérale et provinciale, alors que l'hon. Arthur Meighen était à la tête du parti conservateur, M. Patenaude était considéré comme le principal représentant conservateur du Québec dans la politique fédérale.

Le nouveau lieutenant-gouverneur entra à la Législature provinciale de Québec en 1908 comme député de Laprairie. Il donna sa démission en 1912 pour faire partie du cabinet fédéral. Il fut secrétaire d'Etat, ministre du Revenu de l'Intérieur et ministre de la Justice à diverses époques.

En dépit de son élection à la Chambre des Communes et à la Législature, et des postes importants qu'il occupa dans le cabinet Meighen et celui de Sir Robert-L. Borden, l'hon. E. L. Patenaude, C.P., C.R., est considéré dans la province de Québec comme le politicien qui, plus que tout autre, éprouva de gros revers dans la vie publique.

Ministre du Revenu de l'Intérieur en 1915 sous Sir Robert Borden; secrétaire d'Etat en 1918 et ministre de la Justice dans le cabinet Meighen de 1926, cabinet qui eut la vie courte, M. Patenaude travailla avec plus d'acharnement que n'importe quel autre conservateur pour faire dominer son parti dans sa province.

M. Pautenaude, peu de temps après son entrée à la Chambre des Communes, fut appelé au Conseil Privé et nommé ministre du Revenu de l'Intérieur en 1915. Subséquemment, il fut élu par acclamation député fédéral du comté d'Hochelaga, remplaçant M. Louis Coderre, aujourd'hui juge de la Cour Supérieure. En 1917, il démissionna et ne prit pas part à l'élection générale de cette année-là.

M. Patenaude se tourna ensuite vers la politique provinciale. En 1923, il fut élu député de Jacques Cartier. Deux ans plus tard, il donna sa démission, posa sa candidature à la Chambre des Communes lors de l'élection générale de 1925, et fut battu.

L'année suivante, toutefois, il entra au cours de l'été comme ministre de la Justice dans le cabinet Meighen. Il démissionna avec le parti conservateur la même année.

Né à Saint-Isidore, comté de Laprairie, en 1875, M. Patenaude fit ses études au Collège de Montréal. Il fut appelé au Barreau en 1899. Il est à la tête de l'importante étude légale Patenaude, Monette, Filion, Routier et Meighen, à Montréal. Le dernier nommé est M. T.-R. Meighen, fils du très hon. Arthur Meighen, leader du gouvernement au Sénat.

M. Patenaude épousa en 1900, Mlle Georgina Deniger, de Laprairie. Il a une fille et un fils.

Le nouveau chatelain de Spencer Wood est le frère de notre distingué concitoyen M. H. E. Patenaude, d'Edmonton.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

La préparation au mariage

Causerie sur l'éducation familale

La Ligue Catholique féminine du Canada, pour répondre à un désir de S. Em. le cardinal Villeneuve, qui recommande la famille à toutes les associations féminines, donnera à l'Heure Catholique, une série de causeries sur l'éducation familiale qui se terminera le 6 mai, et qui précèdera la célébration solennelle de la fête des Mères.

Mlle Lefaivre (Ginevra) a parlé, dimanche le 15, de la préparation au mariage.

Elle a indiqué quelques-uns des écueils qui attendent les jeunes filles à leur sortie du couvent et a démontré que peu nombreuses sont celles qui se préoccupent de se préparer à la vie ordinaire de la femme, au mariage et à la maternité. Qu'elles suivent le courant mondain ou qu'elles travaillent au dehors; qu'elles vivent au foyer ou qu'elles poursuivent leurs études jusqu'au baccalauréat, les jeunes filles modernes se laissent absorber par des intérêts secondaires et ne songent pas à la préparation physique, intellectuelle, morale qui leur est nécessaire pour devenir des épouses et des mères sérieuses et dévouées.

Aux fatigues excessives, aux danses, aux sports trop violents, à l'usage de la cigarette et de l'alcool, il leur faudrait substituer un exercice régulier, des travaux manuels, des distractions saines. Les soins habituels de la maison, la connaissance de la cuisine leur éviteront ces erreurs déprimantes des petites mariées, qui n'ont jamais confectionné un repas complet et qui, pour leurs achats, sont à la merci de leurs fournisseurs.

Les jeunes filles au lieu de fuir le contact des enfants devraient apprendre à goûter le charme de leur compagnie et à les aimer.

Si elles se donnaient la peine d'étudier de bons manuels de puériculture, de se former une bibliothèque restreinte mais choisie, d'auteurs qui traitent de l'éducation, on verrait moins d'essais malheureux, dont les premières victimes sont les pauvres petits qui ne demandent qu'à se développer normalement.

Sans être toujours à même d'acquérir des connaissances qui la fassent classer à part, la jeune fille peut approfondir ce qui faisait jadis le bagage d'une femme instruite: des connaissances générales qui lui permettent de causer d'autre chose que de toilette ou de température, et de pouvoir écrire lisiblement et sans effort, une lettre qui puisse tomber en n'importe quelles mains, sans porter atteinte à sa réputation de culture et à son renom d'honnête femme.

La jeune fille d'autrefois arrivait au mariage avec toute sa fraîcheur d'âme et très ignorante de ses devoirs futurs. On escomptait qu'elle accepterait comme sa mère l'avait fait avant elle, des obligations contenues dans l'engagement qu'elle avait pris d'être soumise à son mari, un mari que, le plus souvent, on avait choisi pour elle et qu'elle ne connaissait pas beaucoup; mais comme elle avait beaucoup de foi, elle ne se révoltait pas. Elle accomplissait en silence sa tâche maternelle, en portant très discrètement parfois, le deuil de son rêve idéaliste. . . et elle ne disait rien à sa fille qui s'engageait dans la même voie, n'admettant pas qu'elle put être autre chose que mariée ou religieuse, et préférant malgré tout la garder auprès d'elle.

La jeune fille moderne a un autre code dans lequel on a biffé le mot obéissance. Très avertie et pas toujours de la bonne manière, puisqu'elle puise sa science au cinéma, dans les romans risqués et dans les conversations mondaines. Il est nécessaire qu'elle soit plus savante que sa mère puisqu'elle n'a ni sa patience ni sa résignation.

C'est avant le mariage que la jeune fille doit se demander si elle a les aptitudes et surtout le courage nécessaire pour fonder un foyer et élever une famille. Si elle se croit dépourvue des qualités essentielles, elle doit être assez loyale pour ne pas compromettre le bonheur de l'honnête homme qui met sa confiance en elle et qui la pare de vertus dont elle n'a que les apparences.

Ces réflexions ne veulent pas dire qu'il n'y a plus de vraies jeunes filles. Nous savons que dans les classes de la société, il y a une jeunesse qui prie, qui étudie et qui travaille. Celle-là se prépare à la vocation qu'elle accomplira plus tard exactement: que ce soit celle de la religieuse, de la mère de famille ou de la femme d'oeuvres. Ce que nous avons dit ne peut la toucher parce qu'elle a pour elle le témoignage de sa conscience. Ses enfants ne seront pas de ceux qui arrivent en classe sans savoir leurs prières.

Mme Jules Hamel, vice-présidente du comité diocésain et directrice du comité central, parlera dimanche prochain, de l'éducation mutuelle des époux. L'on sait que dans le mariage, le noviciat qui se fait dans la vie religieuse avant la profession, ne commence qu'après la cérémonie. Le jeune homme et la jeune fille qui se sont montrés sous leur meilleur jour, au temps de leurs fiançailles, redeviennent eux-mêmes, et ce n'est pas trop de toute leur intelligence, de toute leur tendresse et de toute leur bonne volonté, pour leur apprendre à faire les concessions nécessaires à la paix du ménage.

Lisez-vous?

Si le Canadien n'est pas le plus savant de tous les peuples, il est certainement le plus curieux, le plus impressionnable, le plus disposé à se donner en entier à l'influence, bonne ou mauvaise, d'un volume ou d'un journal; de là, l'obligation de ne choisir que des livres sans reproches, des journaux dont les nouvelles ne nous feront pas sursauter d'indignation.

Dans une lecture silencieuse, le lecteur se donne l'air d'instruire une cause, de se former lui-même une conviction, d'arriver à une conclusion pratique; en réalité, il ne fait que s'approprier les sentiments de l'écrivain et cette opinion d'emprunt, il la défendra bientôt comme sienne, et, s'il ne peut arriver à l'inculquer à d'autres, elle aura toujours la plus grande influence sur son avenir personnel.

Ce ne sont pas les chefs-d'oeuvre de la Grèce qui captivent et absorbent le lecteur, surtout l'écolier, au point de faire un effet considérable sur son avenir; ce sont plutôt les lectures facultatives, quand l'élève a quitté les bancs de l'école, qu'il se voit maître de ses loisirs et qu'il choisit son journal, sa revue, son auteur favori, quand la vie intellectuelle le prend d'inclination et qu'il cherche, dans un moment de silence et de solitude, ce qui peut l'égayer d'abord, puis l'instruire et l'éclairer.

C'est de ces premiers entretiens littéraires, de ces premières lectures libres, que nous verrons sortir un homme, un caractère, une énergie qui se dévoile, et si on veut agrandir le cadre, une situation politique et l'avenir d'une nation.

Il est donc nécessaire, indispensable et c'est un devoir strict des éducateurs et des parents de se rendre exactement compte des lectures de la jeunesse, de connaître ses confidents, de savoir à qui elle donne son attention dans ses instants libres.

A la sortie du collège, observez votre grand garçon, c'est son opinion qui se forme et c'est son propre intérêt futur qui est en jeu. Les jeunes citadins ont plus de loisirs que les collégiens de la campagne car ceux-ci sont attendus pour beaucoup de travaux légers tels que sarclages, blanchissages; les foins et les récoltes se font aussi pendant l'été! si le père vous voyait lire en un temps si précieux! Pour les dimanches, choisissez les oeuvres distinguées de nos écrivains canadiens: elles sont en nombre considérable.

Il y en a qui consacrent une partie de leur existence à étudier avec soin la structure du corps humain. Ils connaissent dans tous les détails cette charpente osseuse qui le soutient, ces artères, ces veines qui font circuler le sang dans toutes ses parties; ces organes merveilleux de la vue, de l'ouïe, du goût, de l'odorat, et ils osent dire avec assurance: J'ai vu une matière merveilleusement organisée mais malgré mes recherches, je n'ai pu trouver l'âme. . : Comme si l'âme se découvrait à la pointe du scalpel! —Quand Christophe Colomb découvrit l'Amérique, ses compagnons dans l'admiration que leur inspirait le génie de ce grand homme qu'ils avaient quelque temps méconnu, se jetèrent à ses genoux. Le héros, repoussant leurs hommages, leur dit de remercier plutôt le Créateur qui les avait fait traverser l'océan et ses abîmes et, leur donnant l'exemple, il se prosterna la face contre terre remerciant Dieu d'avoir dirigé, éclairé sa marche au milieu de tant de hasards.

En gardant notre jeunesse, nous sauvons le pays; la jeunesse se doit de s'éloigner de tout poison écrit; en répudiant les choses ignobles, nous sommes unis pour une liaison noble et sacrée, nous triompherons de tous les obstacles, nous puiserons, l'un dans l'autre, la force et la constance si nécessaires au patriote comme au chrétien.

La probité, la modestie de nos pères passent aujourd'hui pour des vertus austères tandis qu'elles n'étaient que naturelles.

Souhaitons que les bonnes lectures soient toujours considérées comme des vertus, qu'elles pénètrent de plus en plus dans les sociétés et travaillons de tout notre pouvoir à leur réalisation.

ALICE.

Coin des... Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

Couvent de l'Assomption

Cercle Carillon

Ce serait un excellent moyen, nous semble-t-il, de raviver en nous le patriotisme en étudiant les principaux faits de notre histoire et les principaux personnages qui se dévouèrent au début de la colonie. Il nous fait plaisir d'échanger notre quart d'heure de lecture amusante pour l'étude de l'Histoire du Canada.

A notre petit concert hebdomadaire, Mlle Marcelle Bérubé nous a lu le récit du départ de Dollard et de ses compagnons pour le Long Sault. Mlle Willa McDonald: La vie des Anciens Acadiens. C'est bien rude d'étudier pendant dix longs mois; à certaines heures l'étudiante plie sous le poids du travail et éprouve le besoin de se reposer à contretemps parce que le travail intellectuel est fatigant, surtout si la température est chaude. Si nous comparons ce que nous faisons à ce que nos ancêtres ont fait pour notre patrie, notre part pour la survivance de la langue est bien mince.

Les petits poèmes "L'enfant et la châtaigne", "L'écolier et l'abeille", "Les deux ruisseaux" nous firent comprendre que pour obtenir un bon résultat il faut bien travailler.

Nous redoublons d'ardeur pour l'étude du français, dans un mois nous aurons l'examen final. Chacune semble avoir l'ambition d'avoir un certificat et un bon certificat.

Un chant par Mlle Denise Mireault termina l'assemblée.

Gracia Larose, secrétaire.

COLLEGE DES JESUITES

AVANT-GARDE GARNIER

"Les Acadiens de 1755" par Paul Gibeau

La séance fut rehaussée par la présence du président du cercle Grandin de l'A.C.J.C., M. Pierre Côté. Après la lecture des minutes et les rapports des différents groupes, Arsène Gallays nous résume le second article sur "l'Education nationale" de M. Hermas Bastien.

Roger Leboeuf de Syntaxe nous fait revivre la bataille des Plaines d'Abraham. Joseph Moreau ne s'explique pas toutefois comment les Anglais ont pu déjouer les sentinelles françaises. "Il fallait être bien endormi".

Paul Gibeau nous raconte ensuite l'histoire du "Grand dérangement". Il eut l'heureuse idée de nous rappeler le récit vibrant de Jean Bérubé, le Bérubé du Cap Blomidon de l'abbé Lionel Groulx. "L'Acadien, conclut l'orateur, n'oublie pas ce convoi funèbre de 8,000 exilés. Type d'une race, où l'âme des aïeux s'est déversée entièrement, il a dans l'âme "une cité dolente". Il n'a pas besoin du vent dans les arbres, de la rumeur des vagues, pour lui composer une plainte. Au dedans de lui, il entend l'émoi douloureux de sa lignée d'ancêtres.

. . . "Le long du rivage du morne et brumeux Atlantique, "Se sont arrêtés quelques paysans acadiens, dont les pères exilés, Errants, sont revenus à leur pays natal pour y mourir dans son sein".

Les Acadiens vivent et vivent en grand nombre sur les bords de l'Atlantique. A nous, jeunes albertains, de les imiter, de les suivre dans les traditions nationales et de rester ce que nous sommes. — Des applaudissements prolongés remercient l'orateur pour son travail si bien préparé.

Le président de Grandin nous dit ses impressions. Il félicite les avant-gardistes pour leurs activités et leurs travaux d'Histoire du Canada. Il constate avec bonheur que les jeunes de S. Charles Garnier se préparent à entrer au Cercle de l'A.C.J.C.

Le Père modérateur note les qualités et les défauts des différents orateurs et il conclut en nous entraînant à reprendre le travail des B. A. (bonnes actions). Gérard Bourbeau, secrétaire.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

C'est jeudi. Voyons ce que nous offre, cette semaine, notre séance d'Avant-Garde.

Comme à l'ordinaire, la réunion s'ouvre par la prière suivie du cantique toujours nouveau, "Nous voulons Dieu". La lecture des minutes terminée, Rév. Soeur directrice lit un passage de l'Evangile, extrait du "Sermon de la montagne", contenant l'injonction de ne pas juger pour ne pas être jugés soi-mêmes, l'exhortation à la confiance dans la prière, et l'invitation de demander afin de recevoir de notre Père commun toutes les choses nécessaires à notre salut.

Notre dévouée directrice ne s'arrête pas là. Les avant-gardistes toujours anxieux d'entendre sa parole et de vivre ses conseils désintéressés, sollicitent une lecture commentée sur un sujet religieux. Celle-ci traite de la vocation. Elle nous démontre la perfection de la vie religieuse, les consolations qu'éprouvent les âmes ardentes à se dévouer au service du Divin Maître. Elle ne nous laisse pas ignorer que cet état n'est pas exempt de peine, car il faut se rappeler que la vie est un combat. La conférencière appuie sur la mise en pratique des conseils éclairés, pulsés chez ceux et celles préposés à la direction des âmes, pour ce qui concerne la question grave du choix d'un état de vie.

Puis vient le numéro d'histoire national. Nous en sommes à la période d'administration de Sir Guy Carleton au Canada. M. Bernard Boulet traite habilement ce sujet et nous montre les difficultés auxquelles eut à faire face le deuxième gouverneur de notre pays sous la domination anglaise. En considérant les efforts faits par cet homme d'état pour rendre moins pénible à nos pères le fait de la conquête, sa largeur de vue, son esprit conciliateur, nous ne pouvons réprimer un sentiment d'estime. L'Acte de Québec nous met sous les yeux de nouveau les seuls droits concédés par l'Angleterre aux Canadiens français; le droit de pratiquer la religion de leurs pères.

M. Viannay Limoges semble avoir voulu compléter le tableau inspiré par la leçon d'histoire du Canada en nous donnant résumé d'une cueillette intitulée, "Sommes-nous aussi vertueux que nos pères?" Cette citation nous éveille à la réalisation du fait que nous avons encore beaucoup à faire avant d'en arriver là.

Une joûte sur les termes d'usages dans les leçons précédentes ayant pour sujet, "Sellerie et charonnerie, et machinerie et outillage", est maintenant à l'honneur. Nos jeunes professeurs voient ici le fruit de leur labeur. Il faut approfondir ces termes et les employer plus fréquemment dans notre langage usuel.

Et déjà l'heure de l'Avant-Garde touche à sa fin; nous en avons bien joui. La prière et l'hymne national, que nous entonnons avec coeur, terminent la réunion.

Charlotte Maisonneuve.

BEAUMONT

CERCLE LACOMBE

Rapport de la séance du 20 avril.

Cette réunion fut des plus intéressantes. Après la prière, lecture des minutes par la secrétaire qui furent adoptées sur demande de Mlle Emilienne Villeneuve et de Robert Chalifoux. Sur l'invitation de notre présidente, Mlle Emilienne Villeneuve nous donna le compte rendu du papier argenté, et Robert Chalifoux des timbres.

Vint ensuite une récitation par Germaine Villeneuve, "Les fossettes".

Mlle Alma Bérubé nous lut sa composition, "Bengalis et canaris". Victor Bérubé résuma ensuite les exploits de Montcalm au Canada, s'attirant des applaudissements bien mérités de la part de ses camarades. Mlle Rachel Chalifoux nous apprit plusieurs expressions nouvelles, dans sa leçon de bon langage.

Les dernières propositions étant toutes exécutées notre présidente demanda s'il y avait de nouvelles suggestions à faire. Deux nouvelles propositions furent adoptées.

Proposé par Mlle Laurette LeBlanc et secondé par Anita Leduc, que les fautes de langage soient mieux surveillées.

Proposé par Aline Gobeil et secondé par Robert Chalifoux que notre présidente soit chargée de préparer la prochaine réunion.

La première partie de la réunion étant terminée on élabora le programme de la prochaine assemblée. Nos deuxième et troisième conseillers, Robert Chalifoux et Emilienne Villeneuve proposèrent et secondèrent l'ajournement de la réunion.

On leva la séance par "O Canada".

Laurette LeBlanc.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Vendredi la cloche de 3 h. ne sonne pas assez vite au gré des avant-gardistes du Cercle Sainte-Croix. Ne pouvant patienter plus longtemps ils décident de commencer leur réunion dès 2 h. et 45 minutes.

La Rév. Soeur supérieure se fait un plaisir de présider cette assemblée. Deux déléguées du Cercle Sacré-Coeur, Mlles Irène Ethier et Marcelle Bugeaud, sont heureuses d'y être présentes.

Selon les constitutions, M. le président ouvre l'heure d'Avant-Garde par la prière, souhaite la bienvenue en quelques mots puis demande la lecture des minutes. Lu par Mlle la secrétaire, le dernier procès-verbal est adopté sur la demande de M. Albéric Aubin et de Mlle Thérèse Morin.

Puis c'est l'heure des propositions:

1. Proposé par M. Robert Gamache et secondé par Mlle Berthe Constantin: Que les avant-gardistes disent "beaucoup" au lieu de "ben" et "va-t'en" de préférence à "pousse-toi".
2. Proposé par Mlle Thérèse Langlier et secondé par Mlle Adèle Pariseau: Que l'on se mette à la recherche de belles cueillettes.
3. Proposé par Mlle Thérèse Morin, secondé par Mlle Aldéa Chevrette: Qu'un élève soit nommé pour lire une cueillette à la prochaine réunion.
4. Proposé par Mlle Adrienne Verraart et secondé par Mlle Thérèse Morin: Que chaque enfant fasse une composition de son choix pour lire à la prochaine assemblée.

Les propositions terminées les membres entonnent le chant: "Nous voulons Dieu."

Une belle déclamation collective est récitée: "Deux dates 1860 et 1867", poème de M. A. B. Routhier.

L'émouvante relation de "La bataille de Carillon" est faite par Mlle Aldéa Chevrette.

Comme partie la plus intéressante de cette assemblée, les membres du Cercle Sainte-Croix présentent une joute bilingue. Les élèves de la sixième année ont entrepris avec ardeur l'étude française et anglaise des termes d'arithmétique, d'hygiène, de balle au camp, etc., etc. Ils donnèrent en cette réunion du 20 avril un aperçu complet de la somme des recherches faites jusqu'à date.

M. Albéric Aubin fait ensuite lecture d'un travail sur "L'éclipse". Nature, temps, lieu, durée, circonstances qui accompagnent l'éclipse, tout y passe.

Une dernière histoire comique est relatée par M. P. Gamache; elle a pour titre: "L'art de voler une fourchette en bonne compagnie."

Rév. Soeur supérieure félicite ses enfants du bon travail qu'ils fournissent; elle les engage à continuer de bien préparer leur avenir de patriotes convaincus.

M. le président remercie Soeur supérieure puis il demande l'ajournement de l'assemblée ce qui est adopté sur la demande de MM. Albert Dupuis et P. Gamache.

Avec âme et coeur on chante "O Canada" avant de reprendre la route du foyer.

—oOo—

Apostolat de la prière

Ligue du Sacré-Coeur. — Croisade Eucharistique
Intention générale bénie par le Saint-Père: Le recours à Marie, Mère de Dieu et la nôtre

Après avoir exalté la maternité divine de la Vierge Marie, dans l'encyclique Lux veritatis (25 déc. 1931), le Souverain Pontife glorifie la Mère de miséricorde "qui donne au genre humain le Rédempteur, son Fils, notre frère"; dans une allocution aux Eminentissimes cardinaux (24 déc. 1932), il signale parmi les grands bienfaits de la rédemption: "Marie établie sous la croix de son Fils, mère de tous les hommes." Ces paroles nous invitent à confier à Notre-Dame nos joies, nos peines, notre anxiété en présence du désarroi et des scandales actuels, notre espoir d'une sainte agonie, d'une sainte mort. De la puissante méditation mariale nous n'avons plus besoin de preuves. Qu'il suffise de nous rappeler qu'elle est mère, pour compter sur sa bienveillance; qu'il suffise de penser qu'elle est reine du ciel, pour nous rassurer sur l'efficacité de son intercession. A Marie donc, mère de Dieu, mère des hommes, nous n'aurons jamais en vain redit notre Souvenez-vous.

Intention missionnaire: Préserver du mahométisme l'Afrique occidentale.

Cette partie de l'Afrique nourrit une population de race noire à laquelle il faut joindre les éléments d'origine et de culture sémitique en faible proportion ainsi que quelques Européens. La minorité musulmane exerce une influence désastreuse sur les noirs. Elle leur offre une religion simple et facile. Le catholicisme paraît alors trop élevé aux noirs pour y trouver une morale et un culte acceptables. Pour comble de malheur, des politiciens européens favorisent trop cette propagande musulmane. Prions pour les pauvres païens de l'Afrique occidentale.

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

DEUXIEME PARTIE

DOMINATION ANGLAISE

QUESTIONS PRELIMINAIRES

(Suite)

Lord Durham était peut-être sincère et il a bien pu se tromper de bonne foi; mais au jugement de Chapais, son rapport est **"un mélange de vrai et de faux, où le faux trop souvent l'emporte"**.

b) Le rapport Durham est décevant d'une autre manière.

Le superbe sans-gêne avec lequel Durham cravache tour à tour, non seulement les Canadiens français, mais l'Angleterre elle-même, ses hommes d'état, ses anciens gouverneurs, etc., a paru aux yeux de plusieurs une preuve irrécusable de franchise et d'impartialité. Nous pensons que le dépit et la prétention peuvent inspirer une égale assurance.

Durham a blâmé l'Angleterre de n'avoir pas, dès le début, inondé le Canada de colons anglais et de ne pas avoir pris des moyens assez énergiques pour faire disparaître les Canadiens français comme race. Il appelle l'Acte de Québec et l'Acte constitutionnel, deux formidables erreurs politiques, et condamne le refus du contrôle absolu des subsides et de la responsabilité ministérielle comme une inconséquence stupide.

Paroles vigoureuses, mais bien difficiles à concilier avec les réalités historiques.

Durham accusait **l'Exécutif** de n'avoir pas accompli d'une manière satisfaisante **un seul des devoirs** dont un gouvernement doit s'acquitter envers ses sujets. "Voilà qui est peut-être très fort, mais évidemment exagéré.

Tout comme cette charge à la baïonnette, quand il nous représente comme un peuple d'ignorants, d'ennemis du progrès, de jaloux, d'arriérés, dépourvus de toute initiative, n'ayant ni histoire, ni littérature. . . Ce n'est pas de l'impartialité; c'est de l'impertinence.

c) Conclusions du rapport Durham.

Il en avait plusieurs, toutes tranchantes et quelques-unes inattendues. La principale pour nous, c'est celle qui avait trait à notre avenir politique.

"L'idée-mère de Durham, c'était l'anglicisation du Bas-Canada; et le moyen indiqué pour y parvenir, c'était l'Union", non pas l'union fédérale, qui aurait laissé à chaque province sa législature autonome; mais l'union du Haut et du Bas-Canada sous une même législature, où nous étions appelés à jouer le rôle de valets.

Durham déclarait à la fin de son rapport, que malgré toutes les tares originelles, dont il nous avait si libéralement gratifiés, il s'intéressait énormément à notre avenir. C'était dans l'unique but de nous faire sortir de notre infériorité, qu'il rêvait de nous angliciser au plus vite.

Mgr Fallon, après ses premiers pas de clerc, et Leo Mallon, à l'assemblée de la Commission scolaire d'Ottawa, le 4 septembre 1930, ont tenu le même langage.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil!

105.—A quelle époque commença la véritable insurrection?

Après les combats de Saint-Denis et de Saint-Charles, plusieurs centaines de patriotes compromis s'étaient réfugiés sur les frontières de l'Etat de New York et du Vermont.

Ces pauvres malheureux ne tardèrent pas à constater qu'ils n'avaient rien à attendre de la sympathie américaine.

Sans argent et sans travail, dévorés d'inquiétudes, au sujet de tant d'êtres chers, qu'ils avaient laissés au Canada, ils tentèrent de revenir au pays par la force. Prenant l'offensive pour la première fois, au commencement de décembre 1837, ils s'avancèrent en armes jusqu'à Moore's Corner, d'où ils furent facilement repoussés par un corps de volontaires sous les ordres du capitaine Kemp.

Durant l'hiver, le nombre des patriotes réfugiés à la frontière s'accrut encore et leurs misères aussi; puisque Robert Nelson et le docteur Côté, ancien député de l'Acadie, parvinrent à leur mettre dans la tête de recommencer l'aventure. C'était le comble de la folie.

Dès le mois de mars 1838, Robert Nelson se déclara le chef d'un gouvernement provisoire, et comme président de la république bas-canadienne, il lança une proclamation, qui eut un certain retentissement dans les comtés voisins des lignes: La Prairie, Napierville, Chateauguay et Beauharnois.

Le gouvernement de la Province était au courant de ces manoeuvres, car dès le 20 octobre, Colborne annonçait à Lord Gleneg une nouvelle prise d'armes comme imminente.

Le 3 novembre, les patriotes de Beauharnois s'emparent du vapeur "Henry Brougham", qui faisait le trajet entre les Cascades et Lachine. Le même soir, à la Tortue, les patriotes attaquent la maison de David Vitty et tuent un nommé Walker, qui s'était mêlé de le défendre.

Le lendemain, collision des patriotes avec les gens de Caughnawaga. Le 5 novembre, Nelson visite son quartier général de Napierville. Le 8 novembre, le Conseil spécial suspend encore une fois l'Habeas Corpus, car la veille, avait eu lieu un vif combat à Lacolle, d'où les patriotes avaient été repoussés.

Le 9 novembre, Nelson abandonne Napierville et se retire sur Odelltown, où après un combat acharné de plusieurs heures, les patriotes furent mis en pleine déroute. Plusieurs furent faits prisonniers, avant d'avoir pu atteindre la frontière; et Robert Nelson, dont le rôle parait avoir été peu brillant, trouva son salut dans la fuite.

L'insurrection était définitivement écrasée. Il y eut bien encore quelques spasmes dans Verchères, Chambly, Rouville et Terrebonne, mais il n'y eut pas un coup de fusil de tiré.

Voilà en quelques mots, à quoi se réduit cette terrible insurrection, que l'on a mis tant de temps à nous pardonner.

106.—Quel fut le sort des révoltés de 1838?

La répression fut bien autrement cruelle qu'en 1837.

a) Les volontaires loyalistes avaient juré que pas une seule maison rebelle ne serait laissée debout. Des centaines de fermes, surtout dans le comté de Laprairie, furent saccagées et rasées par le feu. Dans ces représailles, combien d'innocents furent confondus avec les coupables?

b) Les prisons, vidées par l'amnistie de Durham, se remplirent de nouveau et l'on vit se dresser la potence.

Cent huit accusés furent déférés en cour martiale. Neuf furent acquittés et 99 condamnés à la peine de mort.

Sur ce nombre, 12 furent exécutés, 58 furent déportés en Australie et 29 virent leur sentence commuée en libération conditionnelle.

c) Parmi les 12 qui furent exécutés, 6 pouvaient à la rigueur être considérés comme des meurtriers ou du moins comme complices de meurtre.

Nicolas et Daunais avaient fusillé le loyaliste Chartrand, qu'ils regardaient comme un espion.. Robert, Hamelin et les deux frères Sanguinet avaient causé la mort d'Aaron Walker à la Tortue; mais Cardinal, Duquette, Decoigne, Narbonne, Hindelang et le chevalier de Lorimier étaient des citoyens sans reproche, qui n'étaient coupables que d'avoir cédé à l'exaltation d'un patriotisme sincère.

107. Le Haut Canada a-t-il pris part aux troubles de 1837?

Oui, les excès du Family Compact et les tergiversations du Parlement impérial avaient également dégoûté la population du Haut Canada. William Lyon-MacKenzie fit l'oeuvre de Papineau parmi ses compatriotes de la province supérieure, et prépara un mouvement, qui devait coïncider avec celui de Québec.

Il réussit à rallier quelques centaines de mécontents et marcha à leur tête sur Toronto, espérant s'emparer de la capitale, à la faveur d'un coup de main.

Il est à remarquer que pour eux, il ne fut jamais question de défensive, mais que du premier coup, ils prirent l'offensive. Ils voulaient évidemment s'emparer du gouvernement.

L'organisation et les ressources des patriotes haut-canadiens étaient à peu près nulles. La marche de MacKenzie sur Toronto se termina, le 5 décembre 1837, par une déroute pitoyable.

L'agitateur réussit à s'enfuir aux Etats-Unis, d'où pendant plusieurs mois, avec l'aide des "sympathiseurs américains" il suscita plus d'une incursion à main armée sur le territoire du Haut-Canada, mais sans succès.

L'échafaud fut dressé à Toronto comme à Montréal. Vingt patriotes y montèrent et 83 furent déportés aux Nouvelles Galles du sud.

Plus des deux tiers de ces condamnés étaient des citoyens américains.

108. Contre quels dangers faut-il se mettre en garde en appréciant la conduite des patriotes.

I. Il ne faut pas confondre, sous un même nom et dans un même jugement, les événements de 37 et ceux de 38; car ces derniers ont un caractère insurrectionnel parfaitement défini, tandis que les premiers ont plutôt le caractère d'une échauffourée ou d'une émeute.

Les patriotes de 37 se sont bornés à se défendre "chez eux" contre "la troupe", composée en majeure partie de fanatiques, qu'ils avaient plus d'une raison de considérer comme d'injustes et dangereux agresseurs.

Ils ont voulu résister non pas tant à l'autorité qu'à la violence, non pas tant au droit, qu'à l'abus du droit.

Les patriotes de 38 ont voulu renverser le pouvoir établi et lui substituer un gouvernement provisoire. Ils ont envahi le territoire canadien et pris ostensiblement l'offensive. Evidemment leur faute est bien plus grave.

C'est ainsi que l'Angleterre l'a compris. C'est Chapais lui-même qui nous dit:

"Après 1837, il n'y eut pas une seule exécution capitale. Le gouvernement impérial avait informé Sir John Colborne, qu'il considérait inexpédient d'infliger la peine de mort dans des occasions de cette nature." Cours d'histoire, vol. IV, page 220.

(à suivre)

Le Canada ne peut prospérer sans que l'élément français soit légitimement satisfait de la place qui lui est accordée dans la vie collective du pays.

Professeur W.-F. Osborne.

La Survivance

Nous n'avons pas au Canada une nation, mais bien deux,—deux peuples, deux civilisations, deux Canadas: l'un français et l'autre anglais.

Professeur A.-L. Burt.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Directeur-Gérant: R. P. Gérard Forcade, O.M.I.

Vol. VI. — EDMONTON, ALBERTA, LE 2 MAI 1934 — PAGE 3

Fierté qu'on n'a pas prêchée

Nous avons une histoire dont nous devrions être fiers. Mais, très souvent, nous ne la connaissons pas. Nous ignorons donc tous les motifs de fierté qu'elle renferme. Une telle ignorance nous est fortement préjudiciable. Elle n'a que trop contribué à nous rendre apathiques, indifférents, peu soucieux de "la revendication légitime de nos droits imprescriptibles".

Mais, nous demanderez-vous, comment expliquer cette carence de fierté nationale? L'article suivant, reproduit du "Travailleur", nous donne d'utiles renseignements. Lisons-le attentivement.

* * *

"Si nous devons déplorer tant de honteuses capitulations chez nos compatriotes, c'est peut-être qu'à l'école, ils ont été trop rares les professeurs de fierté qui, en feuilletant les pages de notre histoire toutes frémissantes encore sous les souffles héroïques, ont su faire vibrer les jeunes coeurs d'amour ardent pour la race et de zèle profond pour la revendication légitime de nos droits imprescriptibles.

Il est temps que nos chers enfants apprennent de nous qu'ils n'ont pas à incliner le front devant personne sur ce continent.

Ils sont les fils de valeureux chevaliers et des nobles femmes qui **n'ont pas su se fatiguer d'être grands.** Ils sont des fils et filles de héros: ils n'ont pas à en **demander pardon.**

Ces quelques remarques sont d'une importance souveraine. Il n'est que de réfléchir un peu pour être presque effrayés par nos responsabilités d'éducateurs.

Nos élèves d'aujourd'hui seront les mères, les citoyens de demain. Si nous abordons notre tâche sans y apporter la compétence voulue, sans conviction; si nous faisons preuve notamment d'une molle et sotte indifférence pour les fortunes de notre cher petit peuple, nous porterons devant l'histoire les stigmates honteux qu'appliqueront à notre race les trahisons, les lâchetés de ceux et de celles qui n'auront pas le courage de se montrer en tout et partout héroïquement Canadiens français.

J'ai connu un professeur d'histoire du Canada dont les cours devenaient de véritables conférences toutes pétillantes de flammes patriotiques. Ses élèves sont, aujourd'hui, prêtres, médecins, avocats, négociants. Pas un d'entre eux ne verse un encens inutile et bête devant la prétendue supériorité de la culture anglaise. Chacun dans sa sphère est devenu un chef dont l'influence contribue à l'expansion de nos oeuvres bienfaisantes et à l'amélioration sociale, morale, commerciale, religieuse du peuple canadien-français. S'il avait été un lâcheur ou simplement un tiède, ce maître d'école aurait formé, hélas! des coeurs et des hommes à l'image de la sienne. Il nous appartient de faire comme lui et d'éterniser dans l'avenir l'action rédemptrice de notre enseignement.

Ce n'est pas les compétences qui manquent parmi les personnels d'enseignement de nos écoles et pensionnats en Nouvelle-Angleterre. Ce qui manque bien souvent, c'est le souffle patriotique d'un abbé Groulx ou d'un abbé Gélinas, afin de transmettre à leurs élèves cette fierté puisée aux sources de notre histoire.

M. l'abbé Gélinas que je viens de mentionner a publié toute une série d'ouvrages du plus haut intérêt pour les jeunes sur l'histoire du Canada: "Au foyer", "Le Canada sous le régime français". Tous ces ouvrages se vendent à très bon marché à la librairie Granger, à Montréal.

Que les maîtres et maîtresses qui ont à coeur notre survivance et le maintien de notre identité française puisent dans notre histoire les leçons admirables que nous ont léguées nos ancêtres. Leurs élèves comprendront alors que c'est en marchant sur leurs traces et en reproduisant leurs gestes héroïques qu'ils seront dignes d'eux et assureront notre avenir national."

* * *

Transmettre à leurs élèves cette fierté puisée aux sources de notre histoire. . ." Ces mots contiennent tout un programme d'apostolat national que se doivent d'appliquer tous nos instituteurs et institutrices.

Ils n'ont pas le droit de se montrer inférieurs à cette impérieuse tâche. Nous savons que plusieurs d'entre eux sont de vrais prédicateurs de fierté nationale; nous souhaitons ardemment que tous le deviennent.

Ils travailleront alors efficacement à buriner, en caractères indélébiles, dans l'âme des jeunes Franco-Albertains, les raisons de notre amour et de notre attachement pour la langue française.

Maurice Lavallée.

Concours de français

A peine quelques semaines nous séparent de la date du Concours de français. En effet, comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, le Concours aura lieu le 30 mai.

Nous voulons que le prochain Concours soit un succès.

Tout "marchera sur les roulettes" si commissaires, instituteurs et institutrices veulent bien coopérer avec le comité du concours.

Nous rappelons à tous les instituteurs et institutrices qu'ils doivent faire parvenir, au moins avant le 10 MAI la liste, par grade, de leurs élèves qui prendront part au concours.

Nous avons envoyé, il y a deux semaines, une lettre à tous les instituteurs et institutrices qui enseignent le français dans leurs écoles.

Nous remercions ceux et celles qui nous ont répondu et nous ont envoyé les renseignements demandés; nous prions les autres de nous communiquer ces mêmes renseignements sans plus tarder.

Il se peut que, ne possédant pas leur adresse, nous ayons omis d'envoyer une lettre à des instituteurs ou institutrices, désireux de faire participer leurs élèves au Concours de français.

Nous les prions par la voix du journal, puisque nous ne pouvons les atteindre autrement, de communiquer immédiatement avec le comité du Concours de français dont on trouvera l'adresse au bas de ces lignes.

Encore une fois, n'oublions pas que la coopération est nécessaire pour assurer le succès d'une oeuvre si importante comme l'est le Concours de français.

Au nom de tous nos chers petits compatriotes, nous prions tous nos commissaires, nos instituteurs et institutrices de ne point nous refuser cette coopération.

D'avance, nous les en remercions!

Le comité du Concours de français,
10010 109ème rue.
Edmonton, Alberta.

A propos du "patois canadien"

Décidément, la légende du "patois canadien" a la vie dure.

En certains milieux, sciemment ou non, on croit dur comme fer que les Canadiens français parlent le "patois".

Il y a quelque deux semaines, la Presse Associée des Etats-Unis envoyait à plusieurs journaux, en marge de la mort de Mgr John-J. Nilan, évêque de Hartford, une nouvelle on ne peut plus stupide au sujet de la langue parlée par les Canadiens français. Voici une traduction de cette nouvelle:

"Quand Mgr Nilan, réticent et modeste, monta sur le siège épiscopal de Hartford, il venait de la paroisse Saint-Jean d'Amesbury, Mass., où il avait été curé durant dix-sept ans. Il parlait le français et le patois canadien avec facilité, une aptitude qui lui fut utile dans la petite paroisse du Massachusetts qui comptait plus de 1200 paroissiens de langue française".

Notre confrère Wilfrid Beaulieu du "Travailleur" commentant cette nouvelle, écrit que Mgr Nilan a appris le français au séminaire de Nicolet, province de Québec. Nous savons d'une façon certaine qu'au séminaire de Nicolet on n'y a jamais ni enseigné ni parlé le "patois". Mgr Nilan a donc appris le **français** et non le "French patois". Il s'est sans doute fréquemment servi du français pour s'adresser à ses paroissiens de langue française de Saint-Jean d'Amesbury. Ceux-ci donc comprenaient la langue de leur pasteur et pouvaient la manier aussi convenablement.

Il se trouve et il se trouvera probablement des esprits ignorants qui croiront toujours en la stupide légende du "patois canadien" et souvent la propageront pour obéir à des motifs de basse et mesquine ambition personnelle.

Heureusement! nous constatons que l'élite anglo-saxonne qui possède quelque culture, ne croit plus en une telle niaiserie. Elle se doit de rendre aux Canadiens français le service de détruire les derniers vestiges de la légende aussi sotte qu'injustifiée qui entoure leur langue.

Maurice Lavallée.

Saint-Paul

Nos amis de Saint-Paul fêteront dans quelques jours le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de leur paroisse.

Avec eux nous nous réjouissons sincèrement des progrès tant spirituels que matériels accomplis durant ce quart de siècle.

A l'occasion de cet anniversaire qui fera époque dans les annales historiques de cette si belle paroisse franco-canadienne de l'Alberta, nous sommes heureux d'offrir aux RR. PP. Therrien, Tessier, Larose et autres Pères Oblats, aux pionniers et aux paroissiens actuels de St-Paul, nos hommages les plus sincères.

M. L.

Bribes d'histoire locale

par
Philippe d'Armor

MISSION DU LAC SAINTE-ANNE
CHAPITRE DOUZIEME

SOUS LA DIRECTION DU P. REMAS 1865 - 1868

(Suite)

"Le 9 octobre, continue la lettre où nous prenons tous ces renseignement, ma mission était terminée. Je dus quitter ces bons métis pour reprendre le chemin de Sainte-Anne, n'ayant avec moi qu'un seul compagnon de voyage. Je ne vous raconterai point les difficultés du retour et les fatigues qui en étaient inséparables. J'arrivai à Sainte-Anne le 17 octobre par un temps de neige. J'avais porté avec moi, dans ma mission toute la provision de vin de messe que j'avais; à mon retour, je ne pus donc dire la messe; je dus repartir le lendemain pour Saint-Albert, afin de la renouveler et voir par la même occasion mes frères. Je passai quelques jours au milieu d'eux, jouissant de la vie de famille, bonheur dont on ne connait bien le prix que quand, comme moi, on en est privé. Après ces jours de joie et de consolation, je dus revenir à ma Mission de Sainte-Anne. J'avais à faire ma provision de poisson, couper le bois de chauffage, et puis charrier les foins. Ces préoccupations des soins matériels et le temps qu'ils absorbent ne nous empêchent pas, sans doute, de remplir nos devoirs de religieux et de missionnaires, à l'égard de ceux dont les intérêts spirituels nous sont confiés; mais ils ne nous disposent point à faire des rapports intéressants. . ." (Missions des Oblats, 1868, p. 221-223).

L'année 1867

Le désir du P. Rémas était de renouveler, au printemps de 1867, la mission du Petit Lac des Esclaves: deux raisons, dit-il, l'en empêchèrent, et la pauvreté, et la nécessité de relever ses "bâtisses."

De quelles bâtisses veut-il parler, et quels furent au juste ses travaux? C'est ce qu'il est difficile de dire avec les seuls renseignements que nous avons sous la main. "Mon église s'en va presque en ruine", écrira-t-il dans une lettre du 1er décembre 1867. Il n'avait donc pas encore réparée. Elle ne le fut, en effet, que plus tard, puisque, dans son Rapport au Chapitre Général des Oblats, en 1873, Mgr Grandin disait qu'elle avait été "nouvellement réparée". Nous croyons qu'il s'occupa de sa maison, car la même lettre du 1er décembre 1867 s'exprime ainsi: "Ma maison est assez bien en dedans, mais la couverture, en paille, qui n'est heureusement faite que d'un côté, a fort mal réussi. En voyant ma maison si vieille, il me coûtait de dépenser environ 16 louis pour la couvrir en bardeaux".

En cette année donc, le P. Rémas séjourna presque tout le temps au Lac Sainte-Anne. Il fit cependant au moins par trois fois le voyage de St-Albert: il y passa les premiers jours de mai, la deuxième quinzaine de juillet et quelques jours en octobre. De plus, il est probable qu'il accompagna par deux fois les chasseurs à la prairie. Une note de sa main, sur ses travaux de 1865 à 1871, dit, en effet, pour les années 1866 et 1867: "Je suis tantôt à Saint-Albert, tantôt à Sainte-Anne, plus ordinairement à Sainte-Anne. Vers ces temps, je ne me rappelle plus dans quelles années, j'ai passé deux quarantaines à la prairie, avec les chasseurs". Or, il ne semble pas en avoir passé en 1866; et, pour 1867, le registre des baptêmes en indique une assez nettement en septembre-octobre, et une autre, avec quelque probabilité, en mars-avril.

L'année 1868

La note que nous venons de citer nous dit, pour l'année 1868: "Au printemps, je vais de Sainte-Anne au Petit Lac des Esclaves, d'où, revenu en juillet, je suis envoyé en automne au Lac la Biche".

Ce quatrième voyage que fit le P. Rémas à la Mission Saint-Bernard, fut le plus pénible de tous. Une lettre du 28 juin, écrite du Lac Sainte-Anne à Mgr Taché—et qui prouve qu'il était revenu plus tôt que ne l'a dit la note écrite en 1871—en raconte tout au long les émouvants détails. Nous regrettons de ne pas l'avoir sous la main. (Elle est aux archives de l'archevêché de Saint-Boniface).

Nous pouvons mentionner de nouveau trois petits séjours à Saint-Albert, en février, août et octobre-novembre.

C'est aussi cette année-là qu'il apprit la mort de sa mère, et, dans une lettre du 10 mars, il remercie Mgr Taché pour la délicatesse avec laquelle il lui a fait connaître cette pénible nouvelle.

La même lettre disait à Mgr Taché les infirmités qui rendaient si pénibles pour le P. Rémas les voyages à cheval, lesquelles venaient de s'aggraver sérieusement, sans doute dans ses travaux de réparation: il s'agissait de deux hernies.

Arrivée de Mgr Grandin

Avant d'aller plus loin dans l'histoire de la Mission du Lac Sainte-Anne, nous devons raconter brièvement un événement de la plus grande importance pour toutes les missions de l'Ouest.

Nous avons déjà mentionné l'élection du R. P. Grandin comme coadjuteur avec future succession de Mgr Taché, et nous avons dit qu'il avait été sacré à Marseille, le 30 novembre 1859, par Mgr de Mazenod. Nous avons également signalé la division de l'immense Vicariat Apostolique de Saint-Boniface, et le sacre, au 30 novembre 1863, de Mgr Faraud, évêque d'Anemour et premier vicaire apostolique d'Athabsca-Mackenzie.

Ainsi réduit, le diocèse de Saint-Boniface restait encore d'une étendue trop considérable, et qui faisait peur à l'humble Mgr Grandin; qui lui faisait d'autant plus peur que l'on pouvait dès lors prévoir l'arrivée prochaine de nombreux colons et la transformation du pays, surtout à la Rivière-Rouge. Mgr Grandin avait donc exprimé à maintes reprises le désir d'une nouvelle division du diocèse de Saint-Boniface, par la création d'un vicariat apostolique qui comprendrait l'ouest et le nord du diocèse alors existant, c'est-à-dire la partie la plus éloignée de la civilisation et la moins exposée à l'afflux des colons. Or ces désirs de l'évêque de Satala (Mgr Grandin) rencontraient absolument les vues de l'évêque de Saint-Boniface. Dès 1866 l'un et l'autre furent décidés à entreprendre des démarches pour obtenir cette division, auprès des évêques du Canada, et auprès du Saint-Siège, après avoir soumis la question au supérieur général des Oblats.

Mgr Taché avait aussi dès lors un autre désir dont l'accomplissement dépendait uniquement de l'administration générale de sa Congrégation: c'était faire restreindre sa juridiction religieuse. Il était, en effet, en même temps que supérieur ecclésiastique, comme évêque, de tous les prêtres de son diocèse, le supérieur religieux de tous les Oblats, avec le titre de vicaire des missions. Son désir était donc de faire nommer son coadjuteur supérieur religieux, ou vicaire des missions, pour toute la partie territoriale dont on voulait faire le nouveau diocèse. "Quand même le diocèse de Saint-Boniface ne serait pas encore divisé officiellement à Rome, écrivait-il au P. Aubert, assistant général, le 29 décembre 1866, j'espère qu'on voudra bien ériger le vicariat de nos missions de la Saskatchewan et nommer Mgr Grandin supérieur religieux avec responsabilité personnelle, et cela pour les raisons qui font désirer la division ecclésiastique".

Les deux questions furent naturellement traitées auprès des autorités compétentes pendant le voyage des deux évêques au Canada et en Europe, en 1867, à l'occasion du chapitre général des Oblats, qui fut tenu à Autun (France), du 5 au 17 août. A Rome, le projet de division du diocèse de Saint-Boniface fut accepté en principe, quoique l'exécution en fût ajournée. La division religieuse et la nomination de Mgr Grandin comme vicaire des missions de la Saskatchewan eut lieu peu de temps après le Chapitre Général, mais le nouveau titulaire prolongea son séjour en France, pour y trouver des ressources en hommes et en argent. Il ne revint que pendant l'été de 1868. Arrivé à la Rivière-Rouge en juillet, il en repartit le 26 du même mois, avec une longue file de charrettes attelées de boeufs et de chevaux.

(à suivre)

A qui la faute?

"Bah! si je suis ivrogne et vagabond, ça dépend des Jésuites."

Vlan! une gifle en pleine figure: on y voyait la marque des doigts toute blanche.—"Répète-le, canaille, si tu veux en recevoir une autre."

"Oui. . . non. . . je. . .

—Maintenant, sans-coeur, tu vas parler ,ou bien. . . tu vois ma main?

—Tout doux: mes idées sont un peu confuses. Entre nous! tu as du muscle!

—Alors tais-toi, je vais parler pour toi."

* * *

"Le 2 septembre 19. . ., deux automobiles sont arrêtées dans la grande rue qui passe à la porte du collège. Mais quel contraste! La première, une imposante limousine dernier cri, étincelle comme un diamant; l'autre, une vieille Ford, aux coussins troués, à la carosserie dévernie et bosselée, a semé quelque part une de ses portes et plusieurs de ses écrous. Deux véhicules si contrastants d'aspect avaient conduit au collège deux enfants également bien opposés de caractère.

Entrons. "Maman, je ne veux pas rester ici, non, non! emmenez-moi, je veux sortir de cette prison, je vais me sauver!

"Emile, voyons, tais-toi! maman va venir te voir souvent et t'apporter beaucoup de bonbons. Tu restes, dis?

—Non, je ne veux pas rester tout seul: ils vont me battre. . ."

Par bonheur un Père passait, il prit l'enfant rétif par la main, salua la mère, et le conduisit dans la salle des jeux.

Dans un autre coin du parloir, un petit groupe s'est tu devant cette scène de révolte. Ce sont des gens pauvrement vêtus, assis timidement sur le coin de leurs chaises, et chagrinés d'être les spectateurs d'un tel drame. Le père se lève: "Roger, dit-il en regardant sa montre, il est temps que nous partions si nous voulons arriver avant la nuit." Roger, le regard tourné vers le mur, essuie une larme avec la manche de son veston.

"Sois toujours bon garçon, chuchota sa mère en l'embrassant, et écris-nous souvent".

Roger a senti les yeux mouillés de sa mère sur ses joues, mais il ne souffle mot.

"Je veux faire un homme de toi, ajouta le père. On coudoie trop de ces têtes creuses qui flânent dans les rues et qui devraient se rompre la poitrine de mea culpa. N'aie point peur du travail: c'est lui qui te rendra énergique. Amuse-toi bien avec tous tes compagnons. . . Tu as bien compris, n'est-ce pas?

—Oui, papa.

—Alors, donne-moi une bonne poignée de main et reviens-nous à Noël, encouragé. Au revoir!"

Pour quelques instants un bruit de ferraille vous agace les oreilles, puis l'automobile-squelette s'engage clopin-clopant dans la grande avenue et réussit à disparaître.

* * *

"Nous avons laissé deux années s'écouler. Maintenant retournons à ce même collège. Par un privilège spécial ouvrons le cahier du Père Préfet au nom d'Emile Latour:

Conduite: à la chapelle, se nettoie les ongles, envoie des ruades à son voisin, s'amuse à faire craquer son banc, etc. A reçu plusieurs semonces sans résultats aucuns.

En récréation: ambitieux jusqu'à la colère dans les yeux, a blessé plusieurs de ses compagnons, grossier envers les surveillants, conversations graveleuses, etc. Réprimandé maintes fois sans effets.

En classe: devoirs pas faits ou à moitié avec pâtés, se plait à sculpter des figures sur son pupitre, croque continuellement quelques pâtisseries, etc. Grondé à plusieurs reprises, mais nuls changements."

Tournons quelques pages: nous voilà au nom de Roger Maritain.

Conduite: à la chapelle, très distrait, porté à rire et à tourner la tête, mais se tient comme un ange après quelques remarques du surveillant.

En récréation: plein d'enthousiasme, même jusqu'aux coups mais se réconciliant volontiers, plein de regret, donne la réplique mais s'excuse dans la suite avec ferme propos, grande volonté de réussir dans toutes ses entreprises.

En classe: pas un talent brillant, mais grand bûcheur; manque de méthode dans son travail mais docile aux conseils, progresse visiblement, sa volonté de fer lui fera voir la fin".

Un seul trait pour ainsi dire distingue nos deux élèves, mais comme il est profond l'abîme qui les sépare! La volonté! l'idéal! voilà ce qu'il faut pour réussir! Voilà ce qui manque à Emile Latour, et qui aurait, avec la discipline, façonné son esprit.

* * *

Après six autres années, où se trouve Roger Maritain? Il termine sa seconde année de philosophie. En l'avisant, on peut dire de lui: "C'est un homme!" Avant de franchir le seuil du grand monde, avant que de servir de cible à ses flèches empoisonnées, il s'est acquis un caractère ferme, intrépide sans témérité, anxieux d'engager la lutte. Maintenant, ouvrez-vous toutes grandes, portes du collège: voici un homme formé prêt à résister froidement aux assauts de l'ennemi qui l'épie au delà de votre seuil.

Mais où trouver le citoyen Latour? Au bout de la quatrième année, il s'est sagement retiré du collège. Sa mère, touchée par ses plaintes réitérées, s'est empressée de venir le cueillir pour le lancer de but en blanc dans ce grand monde interlope et agitateur. Quelle imprudence! elle la payera cher! L'entêté de jadis qui n'écoutait que les dictées de sa tête croche, se moqua des avertissements de ses parents; le paresseux d'antan est devenu le chômeur d'aujourd'hui; le lâche d'autrefois, le boudeur incorrigible s'est développé en une vermine rongée par les vices les plus monstrueux.

Et cette vermine, c'est toi, misérable, termina Roger Maritain en saisissant Emile Latour à la gorge. Rétracte ce que tu as dit ou je te cracherai à la figure. Va, monstre! je me souille à te toucher, va caresser tes flocons enfouis dans le fumier et ne maudis que ta seule carcasse".

Fra Diavolo.

Livres nouveaux

"Politesse Canadienne"

par une institutrice de "Chez Nous"

Ce livre est l'un de ceux qui ne peuvent jamais vieillir. On aime à les consulter fréquemment. On ne leur fait pas l'injure de les reléguer dans l'oubli: on ne saurait se le permettre d'ailleurs, car ils sont toujours d'un intérêt actuel.

La politesse de nos ancêtres est demeurée proverbiale. Hélas! de nos jours où l'on vit sans "savoir vivre", on oublie trop fréquemment tout ce que la "politesse canadienne" recèle de distinction et de charme. En somme, on ne connait plus l'exquise "politesse canadienne".

Une institutrice franco-albertaine, aujourd'hui religieuse de la communauté des Soeurs du Précieux Sang à Gravelbourg, a rédigé un admirable petit traité de la "politesse canadienne". Voici ce qu'elle écrivait dans un avant-propos: "Cet humble et modeste recueil, fait de simples notes, mises à la portée de nos élèves, est offert à la génération nouvelle de notre pays!

Consciente de notre incompétence à toucher un sujet, à la fois si vaste et si délicat, maintes fois traité de mains de maîtres, nous vous présentons "Politesse Canadienne" court et fidèle résumé des coutumes et usages du Canada-Français, toujours inséparables de la plus généreuse et élégante courtoisie. . . Sans recherche et sans apprêt, vous trouverez les usages pratiques de "chez nous".

Le livre devrait se trouver dans chacune de nos familles canadiennes-françaises. Nous en recommandons spécialement la lecture à nos chers petits compatriotes. C'est à eux qu'il est spécialement destiné: qu'on le leur fasse lire.

Ce livre est en vente à la librairie J. W. Pigeon, avenue Jasper, Edmonton, 45 sous l'unité, franco.

Le Baptistaire du Canada

Voici une autre brochurette qui devrait se trouver dans tous les foyers canadiens-français. C'est un "papier de famille" que doit posséder tout vrai Canadien.

Il contient des notes historiques et généalogiques relatives à deux soeurs de la grande famille mondiale: "la douce France" et "la "fière Albion", qui devinrent respectivement la vraie mère et la mère adoptive du Canada. On y trouvera enfin l'"acte de naissance" du Canada.

Procurez-vous immédiatement cette brochurette. Elle est en vente à la librairie J. W. Pigeon, avenue Jasper, Edmonton, au modique prix de 15 sous.

La Survivance
Imprimée par
L'IMPRIMERIE "LA SURVIVANCE" PRINTING LTD.
10010 - 109e rue, Edmonton, Alta.
Téléphone 24702
ABONNEMENTS:
Canada, un an $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

Chronique de l'A.C.F.A.

Dimanche dernier les représentants de l'Exécutif devaient être à Rivière-qui-Barre et à Picardville. Malheureusement, les chemins ne nous permirent pas de nous rendre à destination. Le R. P. Routhier et le secrétaire général durent s'arrêter à Morinville. Si la température le permet, nous nous reprendrons dimanche prochain.

* * *

Aujourd'hui il y a la journée de l'A.C.F.A. au Collège des Jésuites. Les représentants de l'Exécutif sont le R. P. Fortier et M. P.-E. Poirier.

* * *

Dimanche prochain, ce sera le tour de l'Immaculée Conception. Le R. P. J. Fortier, S.J., et un autre membre de l'Exécutif seront présents.

* * *

Vous trouverez dans une autre colonne la liste des gagnants de la campagne des membres-amis qui s'est terminée la semaine dernière. Nous profitons de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui se sont dévouées pour faire du recrutement, soit dans la province ou au dehors. Nous remercions aussi toutes les personnes qui nous ont encouragé et qui ont fait en sorte que cette campagne fut un succès, peut-être pas tant comme succès financier que comme travail national, mais ce fut un succès.

Parmi les centres de la province qui nous ont appuyé loyalement, nous nous permettons de mentionner le cercle de Calgary qui nout a fait parvenir la somme de $93.00; celui de Donnelly, $58,00; Falher, $37,00, et plusieurs autres dont nous publierons la liste sous peu.

Parmi les individus, nous nous en voudrions de ne pas mentionner le nom d'un vieux vétéran: M. Jérôme Lambert, président du cercle de Picardville qui, à lui seul, nous a fait parvenir la somme de $115.00; M. Ephrem Langlois, secrétaire du cercle de Lamoureux, nous a fait parvenir la somme de $62.50. Ces deux membres dévoués de notre Association ont fait beaucoup plus que bien des cercles. Vous serez à même d'en juger lorsque nous publierons les rapports complets.

En attendant, nous disons un bien sincère merci à tous ceux qui se sont dévoués pour notre cause.

* * *

Jeudi prochain, le 10, aura lieu le congrès régional de Bonnyville.

Voici le programme de cette journée, tel qu'il nous fut envoyé:

10 h. 30: Messe. Sermon.
Midi: Diner ou banquet.
1 h. 30: Enregistrement des délégués.
2 h.: Ouverture. Discours du président, M. Galland, de St-Paul.
2 h. 30: Formation des comités.
3 h.: Travail présenté par le R. P. L. Larose, O.M.I., curé de Saint-Paul. (Coopération entre les cercles). Discussion.
4 h.: "Organisation de la jeunesse". Travail qui sera présenté par un membre du cercle de Bonnyville.
5 h.: Rapport du comité des résolutions.
5 h. 30: Elections des officiers du comité régional.
6 h.: O Canada.
8 h.: Séance donnée par les amateurs de Bonnyville.

* * *

Les délégués de l'exécutif seront probablement MM. Tremblay, J.-O. Pilon, le R. P. Fortier et le secrétaire général. En revenant du congrès régional ils seront à Brosseau-Duvernay le 13, après la messe pour la distribution des prix du concours et pour la journée de l'A.C.F.A. et le soir ils seront à Lafond dans le même but.

Les Cours de pédagogie seront un succès! Déjà nous avons reçu plus de quinze noms d'institutrices qui suivront ces Cours. Cependant, ce n'est pas encore assez. Ces Cours seront donnés à Edmonton du 2 au 7 juillet; à Falher, du 10 au 13 inclusivement; à Saint-Paul, du 24 au 27 inclusivement, et à Calgary, si les demandes sont assez nombreuses, du 31 juillet au 4 août.

Nous demandons aux instituteurs et institutrices de bien vouloir nous faire parvenir leur enregistrement au plus tôt, accompagné de la somme de trois dollars pour garantir les dépenses encourues. Si les institutrices sont nombreuses à chacun des endroits mentionnés, nous pourrons peut-être leur remettre une partie de ce dépôt. Veuillez, s.v.p. ne pas attendre à la dernière minute, car il y aura aussi tout le travail du congrès général à ce temps-là!

LÉO BELHUMEUR,
secrétaire général.

Dangers de l'inflation

Les bulletins de la Banque Canadienne Nationale sont toujours d'un très grand intérêt. Le dernier paru est une condamnation de la "théorie fallacieuse" de l'inflation. Quand les affaires sont dans le marasme, de nombreux esprits croient, à tort le plus souvent, que le seul moyen de stimuler le pouvoir d'achat du public est de multiplier les signes monétaires. Il est curieux de constater que les efforts qu'on fait pour juguler la crise portent tantôt sur la consommation, tantôt sur la production. Ne devraient-ils pas porter sur tout le processus économique, depuis le moment où le produit agricole ou industriel est prêt à être lancé sur les marchés jusqu'à l'achat par le consommateur? A ne considérer que la première ou la dernière phase des phénomènes économiques, l'économiste ou l'homme politique n'arrivent qu'à des solutions incomplètes qui laissent toujours de côté quelques-uns des aspects essentiels du problème économique. Rien ne doit être négligé dans la tâche si difficile de l'organisation matérielle de la société.

Comment stimuler la consommation afin de rétablir un courant normal des échanges? Par un travail sans cesse accru et que le crédit vient alimenter. Là encore, il faut se garder d'une grave illusion. Nos voisins américains sont les victimes d'une inflation de crédit couverte par d'énormes encaisses d'or. Que s'est-il produit entre 1913 et 1930? Un formidable déplacement de capitaux à l'avantage des Etats-Unis, et une concentration exagérée de l'or dans la trésorerie américaine, surtout dans les banques centrales. Cette énorme accumulation d'or, malgré toutes les tentatives imaginables, n'a pu corriger la tendance à la baisse de tous les prix.

L'augmentation de la production de l'or au cours des dernières années n'a produit aucun effet compensatoire sur la baisse générale des prix que l'on constate entre 1925 et 1930. L'or qui vint grossir le stock d'or mondial n'a pu stimuler la hausse des prix parce que cette hausse s'était déjà produite antérieurement. L'or extrait des mines depuis au moins vingt ans n'a servi que de matelas à la circulation fiduciaire qui avait déjà dépassé la proportion normale. L'inflation de crédit provoqua la hausse des prix et l'or nouveau ne servit qu'à lui fournir la couverture qui lui manquait.

En Angleterre, les 380 millions de currency notes, émis durant la guerre et après, ne sont au fond qu'une énorme inflation dont l'or introduit dans ce pays constitua la couverture. Aux Etats-Unis, le même phénomène est encore plus frappant. La circulation fiduciaire qui n'était en juillet 1914 que de 3400 millions de dollars passa en 1920 à 5,290 millions. Tout l'or qui vint garnir les coffres des banques américaines servit, comme en Angleterre, "à accroître la couverture des billets en circulation".

L'inflation peut provenir de bien d'autres causes que la seule augmentation des billets de banque. Elle peut provenir d'un grossissement exagéré, parfois incontrôlable, du volume des crédits accordé aux entrepreneurs. Et l'or qui sort des mines, en temps de crise surtout, s'accumule dans les réserves centrales et sert, en définitive, de couverture à l'inflation.

Les Etats sont encore à la recherche des moyens qui pourraient compenser cette baisse générale des prix qui paraît inévitable. La déflation est une grande pénitence et une pénitence nécessaire dans une certaine mesure seulement. Une déflation trop brusque amènerait un malaise aussi grand que celui dont l'inflation actuelle est la cause. Les gouvernements qui veulent un retour à une situation normale portent tous leurs efforts vers une compression des dépenses budgétaires improductives et une politique de dégrèvements d'impôts. L'Etat qui veut assumer directement le rôle de régulateur de l'économie nationale alourdit ses fonctions essentielles de conciliateur des intérêts particuliers. Il se voit rapidement condamné à une impuissance dans tout le monde souffre, grands comme petits.

Jean-Marie Nadeau (L'Ordre)

Contre la Maffia

La vraie figure de la France

Les loges maçonniques sont devenues les cellules de la démocratie française. Aux articles que nous avons reproduits touchant l'action des francs-maçons dans le scandale Stavisky (il y avait eu d'abord le scandale du Panama, où Hertz et d'autres francs-maçons rafièrent l'épargne française et firent jeter en prison le vieillard orgueilleux, mais crédule, qui avait ouvert Suez), et l'assassinat du conseiller Prince, et la boucherie du 6 février, on a vu, dis-je, à ces articles, l'influence néfaste qu'exerce la franc-maçonnerie sur la magistrature assise et debout, la police, l'administration. L'Action française, qui mène contre la pourriture officielle une campagne admirable, dresse la liste des ministres et députés affiliés à la chiourme des "Frères". La voici:

C'est le Frère Eugène Frot, l'odieux ministre de Daladier, franc-maçon de la Loge "Anatole France", toujours en liberté.

C'est le Frère Bonnaure, député, franc-maçon de la Loge "Le Réveil Ancien", au Pup, actuellement en prison.

C'est le Frère Pierre Darius, franc-maçon de la Loge "Ernest Renan", à Paris, actuellement en prison.

C'est le Frère Guilboud-Ribaud, franc-maçon de la Loge "Minerva", à Paris, actuellement en prison.

C'est le Frère Camille Chautemps, franc-maçon de la Loge "Les Enfants de Rabelais", à Chinon et de la Loge "La République", à Paris, toujours en liberté.

C'est le Frère Pressard, magistrat félon, beau-frère de Chautemps, franc-maçon de la Loge "Les Enfants d'Hiram", à Mélun, toujours en liberté.

C'est le Frère Albert Dalimier, ministre de Chautemps, franc-maçon de la Loge "Les Philanthropes Réunis", à Paris, toujours en liberté.

C'est le Frère Julien Durand, ancien ministre, franc-maçon de la Loge "Sincérité parfaite", à Besançon, toujours en liberté.

Plus de 300 députés et sénateurs sont francs-maçons.

La Maffia dirige la Bourse, les tripots, les maisons dites "de plaisirs", les hippodromes; elle prélève la cagnote dans toutes les maisons de jeu; elle soudoie les commis de l'Etat ou les tient sous la terreur du chantage; elle organise les escroqueries (affaire Stavisky) et les assassinats (affaire Prince et peut-être aussi affaire Dufresne); à l'heure actuelle, elle paralyse l'enquête judiciaire dans le scandale des bons de Bayonne.

Tels sont les cadres de la démocratie républicaine, par opposition à ce que Charles Maurras appelle la **figure réelle**, les **lignes** du pays. C'est par la France réelle, conservatrice, abusée, que se fera l'insurrection de l'ordre. Comme dans toutes les démocraties où le peuple croit gouverner, c'est en vérité une bande minoritaire qui gouverne. Ce que nos orateurs à nous nomment le "droit sacré" de suffrage, c'est donc avant tout le privilège de choisir soi-même ses détrousseurs et, quelquefois, ses assassins. La vraie France, ce n'est pas celle de Chautemps ni des Pressard, mais celle des morts du 6 février.

(L'Ordre) Lucien Parizeau.

Mise en garde de M. Lapointe

TORONTO.—L'ex-ministre de la justice Ernest Lapointe, parlant à un banquet, a dit qu'il désire mettre les Canadiens en garde contre tout engouement pour les "chemises" politiques, engouement que manifestent plusieurs pays étrangers. M. Lapointe a exprimé l'opinion que le régime parlementaire britannique est l'une des plus précieuses institutions du Canada. Il a accusé le gouvernement Bennett de saper le régime parlementaire.

L'Asie aux Asiatique

LONDRES.—D'après quelqu'un qui est en contact avec les autorités britanniques de l'Inde, le Japon pourra dominer la Chine par la force et réussir à exercer une certaine influence au Siam, mais il n'aura jamais d'influence dans l'Inde et dans d'autres pays du sud de l'Asie. Les peuples orientaux, a ajouté ce personnage, sont en train d'adopter comme devise ces mots: l'Asie aux Asiatiques. Mais les Japonais sont seuls à penser que le Japon dominera l'Asie future.

BONNYVILLE

Retour de l'abbé Lapointe. L'abbé J. E. Lapointe, notre curé, descendait du train lundi dernier de retour de quelques semaines passées à Saint-Jérome au chevet de sa bonne mère mourante. Tous ses paroissiens sont joyeux de son retour et prennent une grande part à sa douleur dans les jours d'angoisse qui l'oppressent dans cette pénible occasion. M. le curé arriva justement pour rencontrer le prédicateur de la retraite terminée et saluer son remplaçant l'abbé Girard de Saint-Paul qui quittèrent le lendemain sur le train. La retraite a été bien suivie et sera sans doute fructueuse.

Soirée. Dimanche dernier quelques amis eurent l'aimable idée de réunir une cinquantaine d'amis de coeur de M. J.-M. Déchêne, notre député à la législature provinciale, pour lui témoigner une marque d'appréciation pour son grand dévouement à la chose publique et en particulier pour le comté de Saint-Paul. M. Déchêne, d'une manière très sentimentale, et avec la sincérité qu'on lui connait, sut exprimer d'une manière très délicate son grand attachement, à son comté, comme à son village, et aborda des questions économiques très profondes qui feront réfléchir chacun de ses auditeurs. Tous reconnaissent hautement le courage, l'initiative, le travail infatigable qui s'impose notre député et si généreusement, pour se faire tout à tous. Il faudra s'en rappeler en temps et lieu. Ce ne fut pas une soirée politique. L'on ne parla même pas de politique. C'était toute une communauté, bien représentative qui se coudoyait, pour se mieux connaitre, se mieux aimer et cimenter de plus en plus fortement ce lien d'intérêts communs qui a fait Bonnyville ce qu'il est; qui en fera une des plus enviables de toute l'Alberta, sinon du Canada entier. La soirée prit la forme d'un banquet somptueux à la magnifique salle de l'hôtel Binette, où tous exprimèrent à la bonne franquette leurs sentiments et leurs impressions, et se continua par le chant toujours si joyeux des vieilles chansons canadiennes. M. et Mme Vallée, M. le Dr et Mme Sabourin, M. et Mme H. Hétu, M. et Mme Eldège Marcoux, Mme A. Gamache, MM. M. Rault, E. Thomas, A. Déchêne, H. Bourgouin, H. Maheu, O. Levasseur, W. Paquette, contribuèrent plusieurs jolies chansons bien goûtées et fort applaudies.

Congrès. Le 10 mai prochain, le jour de l'Ascension, aura lieu à la salle paroissiale dans l'après-midi le congrès régional de l'A.C.F.A. Nul doute que toutes les paroisses ou cercles environnants ont déjà nommé leurs délégués pour les représenter ici, ce jour-là. Si non il en est encore temps. Que chaque délégué se munisse d'une lettre de créance de son secrétaire afin de pouvoir voter aux résolutions présentées. Venez tous nombreux, délégués ou autres, tous sont bienvenus, la salle est grande et le grand nombre fera le succès et l'enthousiasme du congrès. Nous attendons de nombreux orateurs pour la circonstance. Que ceux de Bonnyvillé qui désirent joindre le fasse sans retard, s.v.p. Voyez M. André Déchêne, secrétaire du cercle.

Hôpital. A l'hôpital Saint-Louis nous notons le passage de Mlle Yvette St-Arnaud de Saint-Vincent, qui est repartie toute joyeuse, après y être entrée si souffrante. Mlle Germaine Dubois, de Coal Valley, se rétablit promptement d'une vilaine opération. Elle est sous les soins du Dr Sabourin et avec les bons soins et les bonnes prières elle sera bientôt rétablie.

Vol. Un vol avec effraction, préparé avec hardiesse et ruse, a été commis au magasin de M. J. Nap. Vallée, mais heureusement M. Jules Vallée, commis et gardien, eut l'oreille fine et se réveilla à temps, au milieu de la nuit, mit la main au collet de l'intrus, lui fit restituer tout son avoir et lui fit une telle frousse qu'il court encore. C'était un oiseau de passage, depuis quelque temps arrivé, qui devra remercier sa bonne étoile qu'aucune plainte ne fut déposée contre lui.

Naissance. Un fils, chez M. Euclide Normand. Il portera les noms de Jos Aimé Aurèle. Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Drouin.

Une fille, chez M. Jos. Baril. Marie Jeannine Mildred. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Baril.

Une fille, chez M. Ernest Roy, de Saint-Léon, baptisée Marie Marthe Clairette.

Une fille, chez M. J. B. Laporte, qui portera les noms de Marie Dolorès Vivianne. Parrain et marraine, Théodore Lambert et Mlle Lucille Baril.

Une fille, chez M. Willie Paquette, Cécile Léona, la dixième de la famille. Félicitations à tous.—Corr.

Cardinal à Nicolet

NICOLET.—S. Em. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, a visité dernièrement la population de Nicolet. La visite de Son Eminence coïncidait heureusement avec la fête patronale de S. Exc. Mgr Brunault. Leurs Excellences Mgr Arthur Melanson, successeur du cardinal Villeneuve au siège de Gravelbourg, et Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, étaient aussi de passage à Nicolet. De magnifiques fêtes se sont déroulées à la cathédrale.

Feu Mme L. Schmidt

PRINCE ALBERT. — Mme Louis Schmidt, qui compte le fondateur de Trois-Rivières parmi ses ascendants, est décédée à Saint-Louis, à l'âge de 80 ans.

Son mari, qu'elle épousa à Saint-Boniface en 1872, était un ami intime de Louis Riel. Il lui survit, ainsi qu'un fils.

Lauréats du mois d'Avril

COLLEGE DES JESUITES D'EDMONTON

CLASSE	1er en EXCELLENCE (succès)	1er en DILIGENCE (travail)	MEDAILLE D'HONNEUR
Philosophie	Pierre Côté, Edmonton, Alta.	Jacques Madore, Edmonton, Alta.	Pierre Côté, Edmonton, Alta.
Rhétorique	Emile Brière, Edmonton, Alta.	Hudson Delisle, Saint-Paul, Alta.	Georges Tardif, Saint-Vincent, Alta.
Belles-Lettres	Marcel Ménard, Prince-Albert, Sask.	Marcel Chevalier, Saint-Brieux, Sask.	Marcel Ménard, Prince-Albert, Sask.
Versification	Edmond St-Arnaud, Prince-Albert, Sask.	Georges-Henri Primeau, Saint-Paul, Alta.	Lloyd Lévesque, Peace River, Alta.
Méthode	Paul Gibeau, Morinville, Alta.	Joseph Moreau, Hoey, Sask.	Henri Bonnet, Butte-du-Paradis, Sask.
Syntaxe	Jean-Louis LeBel, Bonnyville, Alta.	Julien Côté, Lafond, Alta.	Armand St-Pierre, Wakaw, Sask.
Eléments Latins	Jacques Côté, Edmonton, Alta.	Edwin Collins, Fort Kent, Alta.	Jacques Côté, Edmonton, Alta.
Junior Commercial	Albert Nédelec, Butte-du-Paradis, Sask.	Henri Baril, Bonnyville, Alta.	Denis Mercier, Legal, Alta.
1ère française	Joseph LeGrand, Butte-du-Paradis, Sask.	Joseph LeGrand, Butte-du-Paradis, Sask.	Prosper Hébert, Villeneuve, Alta.
2ème française	Bernard Tremblay, Edmonton, Alta.	Bernard Tremblay, Edmonton, Alta.	Louis DeChamplain, Legal, Alta.
3ème française	Hector Goulet, Edmonton, Alta.	Léandre Pelletier, Edmonton, Alta.	Hector Goulet, Edmonton, Alta.
4ème française	Marcel Musa, Edmonton, Alta.	William Ritchie, Saskatoon, Sask.	Albert Lesburg, Villeneuve, Alta.
Second English (Grade VIII)	Prosper Hébert, Villeneuve, Alta.	Paul Mercier, Legal, Alta.	
Second English (Grade VII)	Stuart Ritchie, Saskatoon, Sask.	Paul DeChamplain, Legal, Alta.	Paul DeChamplain, Legal, Alta.
Third English (Grade VI)	Patrick Donovan, Winnipeg, Man.	Edmour Baril, Bonnyville, Alta.	

La vie en Alberta

CALGARY

Bulletin paroissial. Lundi, grand'messe pour feu M. Célestin Fortin, par son épouse et Mme Stell, sa fille.

Vendredi, premier vendredi du mois: confession la veille, messe solennelle du Sacré-Coeur à 7 h. 30 et l'heure sainte le soir de 7 à 8 h.

Dimanche 6 mai, messe "Vocem", page 372. Gloria et Credo. 2ème Oraison de S. Jean, 3ème pro quacumque necessitate, préface du temps pascal. Ite missa est. et le dernier évangile de S. Jean devant la Porte Latine. Ce dimanche qui suit le premier vendredi du mois se trouve le jour de communion générale des hommes et des jeunes gens de la paroisse.

Lundi, mardi et mercredi, les 7, 8 et 9 mai sont les jours des Rogations, Litanies à la page 375 et la messe des 2 premiers jours "Exaudivit", page 380. celle de mercredi "Vocem", page 372.

Jeudi 10 mai. fête d'obligation l'Ascension. messe "Viri", page 382, avec Gloria et Credo. une seule oraison, et préface de l'Ascension.

Partie de cartes. Dimanche soir, après l'office. avait lieu une partie de cartes au profit des oeuvres paroissiales. sous les auspices des Dames de Sainte-Famille. à la résidence de la famille Miquelon. Cette magnifique maison du Mont-Royal réunissait dans ses vastes salons une nombreuse veillée. comme c'en est déjà une vieille coutume de chaque année. M. l'échevin et Mme Miquelon n'avaient rien ménagé pour assurer le succès de la soirée: les joueurs, les fumeurs et les "réveillonneux" en garderont un excellent souvenir. Les prix furent gagnés par M. Siméon Laurendeau. Mme F. Suais. Mme E. Giroux et Mme Z. Elmore. La société des dames se réjouira avec raison du bon succès de cette partie.

Assemblée des dames. La société des Dames de Sainte-Famille invite ses membres à se trouver en grand nombre à son assemblée régulière de mai, pour entendre une conférence que donnera Mme Landry, secrétaire nationale de la Ligue des Femmes Catholiques, et l'invitée d'honneur de la société ce soir-là. vendredi après l'heure sainte. L'assemblée sera encore intéressante par les questions qui yseront exposées; par conséquent, Mme la présidente fait un appel particulier aux dames et aux demoiselles de bien vouloir être présentes.

En faveur du "Lacombe Home". Le "Kiwanis Club" et les Chevaliers de Colomb, en cette ville. annoncent une campagne de charité en faveur de la maison des Soeurs de la Providence à Midnapore. C'est un orphelinat et un hospice que les Soeurs entretiennent dans leur maison ainsi connue sous le nom de "Lacombe Home".

Personne n'ignore combien ce genre d'oeuvres se trouve nécessairement exposé aux difficultés de toutes sortes pendant un désarroi économique aussi général que celui que nous subissons actuellement. E c'est pourquoi, tous ceux qui songent quelque peu aux embarras dans lesquels peuvent se trouver nos oeuvres d'hospitalité catholiques se réjouissent de l'initiative qui s'organise pour venir en aide à la maison de la Providence. L'effort principal de cette campagne de charité consiste à faire passer le plus de visiteurs possible à l'exposition d'un musée d'antiquités qui se tiendra au sixième étage des magasins de la Baie d'Hudson, depuis le 14 mai jusqu'au 19 suivant. Le public sera admis à l'exposition entre 9 h. de l'avant-midi et 6 h. de l'après-midi; puis le soir de 7 h. 30 à 10 h.

Cette exposition devra attirer beaucoup de monde, puisqu'elle doit être un recueil précieux et presque complet de tout ce que possèdent la police montée, le Canadien Pacifique, et plusieurs autres institutions. dans leurs musées d'antiquités.

Donc, en même temps que cela intéressera notre curiosité. ce sera aussi une bonne occasion de faire la charité. Cette occasion de charité est d'autant plus pratique, que l'organisation de l'exposition s'est engagée à payer tous les frais de transports et d'installation sans retenir pour ces dépenses un seul sou des revenus de l'exposition elle-même, lesquels revenus seront totalement divisés en parts égales entre l'institution de la Providence et cet autre orphelinat de Calgary, appelé "The Wood's Home". Et comme toute la ville de Calgary est invitée à l'achat des billets de l'exposition, au prix de 0.25 chacun, notre maison catholique profitera surement d'une magnifique recette. On a déjà commencé la vente des billets, et nos Canadiens pourront s'en procurer à leur goût à la porte même de l'église à la sortie des offices.

Pour la paix. Il se fait actuellement à travers la ville, un mouvement pieux pour amener notre population à prier pour la paix entre les nations. Les promoteurs de ce mouvement, reconnaissant que la paix est un trésor qui dépend, comme tous les biens du Tout-Puissant, étant bien intentionnés aussi, ont fait appel aux citoyens par l'intermédiaire des églises de la ville. On a même fixé un jour solennel de supplication en faveur de la paix: le 6, premier dimanche de mai.

Il est très certain que la paix vient de Dieu: Pax vobis, disait-il aux apôtres, la paix soit avec vous. Les individus comme les sociétés ont trop oublié la véritable source de la paix, et c'est la perturbation générale, le conflit des pouvoirs, la banqueroute économique, et pour un bon nombre d'hommes c'est aussi la crise morale. Il est donc temps et il est à souhaiter que le monde demande la paix à Dieu. Mgr notre évêque ne peut faire autrement que se réjouir d'une telle pensée qui commence à s'emparer de l'esprit de nos frères séparés. Et c'est pourquoi Monseigneur invite tous les fidèles de Calgary à consacrer le premier dimanche de mai en faveur de la paix, nous unissant pour cela d'intention et de prière avec le reste de la population non-catholique qui sera appelée ce jour, dans ses temples vides de la présence eucharistique, à demander la paix au coeur de Dieu qui en est l'auteur incontestable.

De plus, comme le mois de mai est consacré tout entier à Marie, Reine de la paix, Monseigneur désire que tout le diocèse implore, par l'intermédiaire de la sainte Vierge, la clémence du ciel sur la récolte qui s'en vient, pour qu'elle soit protégée contre les fléaux de la sécheresse, des sauterelles, de la rouille, de la grêle, etc., et que son rendement, d'une façon générale, soit raisonnable et suffisamment payant. Ce sera bien là un commencement de paix qui apportera un bon soulagement. Offrons donc, selon le désir qui nous est exprimé, tout notre mai à la reine de la paix, offrons nos prières privées et les exercices publics, offrons nos travaux. nos sacrifices et vivons continuellement cette pensée de paix tout le mois durant.

Il est bon aussi de se rappeler que l'oraison spécialement commandée par l'Eglise, de mai à octobre, est l'oraison No 12 du missel "l'oraison pour toute nécessité" qui se traduit: "Seigneur, faites paraitre sur nous, toute votre clémence, votre ineffable miséricorde; et, nous délivrant de tous nos péchés, délivrez-nous aussi des peines qu'ils nous ont méritées."

Pour les Concours de français. L'A.C.F.A. locale a demandé à nos gens, dimanche dernier, la charité en faveur de l'oeuvre des Concours de français dans la province. Et notre cercle profite du Courrier pour exprimer sa reconnaissance à ceux qui ont pu faire quelque chose à cette occasion.

Au Cercle d'Etude paroissial. La séance régulière du mois d'avril, au Cercle d'Etude paroissial, a eu lieu le 30 au soir. Ce fut là une des belles soirées auxquelles nous puissions assister, et comme on était venu très nombreux, les fruits de l'étude, qui y fut faite, atteindront un groupe important de notre population. En voici le programme.

1. la prière; 2. Ouverture, par un orchestre heureusement improvisé; 3. L'introduction de la séance par M. Caron, président du cercle, en ces termes:

M. le curé, mesdames et messieurs,

Le premier devoir qui m'incombe, au nom de notre cercle d'étude paroissial, dont je me trouve l'interprète, c'est celui de vous remercier tous d'être venus ce soir. C'est vraiment le meilleur encouragement que vous puissiez donner à une entreprise comme la nôtre, et nous sommes contents de voir en si grand nombre les dames, les messieurs, les jeunes gens et jusqu'aux enfants du catéchisme.

Je dis que cela est encourageant parce que le but du Cercle est d'intéresser tout le monde de la paroisse, depuis le plus grand jusqu'au plus petit. Par conséquent, il est bien entendu que vous tous êtes invités pour la prochaine séance qui aura lieu le 28 mai.

D'après la constitution, les membres du cercle, à part le comité permanent, sont toutes les personnes qui assistent aux séances comme celles qui présentent des travaux, les hommes comme les femmes, pourvu que tout se fasse avec l'approbation du comité en charge. Donc, il est bien de mon devoir aussi, de vous proclamer tous "membres" du cercle d'étude paroissial de Sainte-Famille.

Une séance régulière du cercle veut dire qu'il y sera donné au moins deux conférences d'environ un petit quart d'heure, sur des sujets qui nous intéressent comme catholiques, comme canadiens-français, ou comme simples citoyens. Ailleurs dans les paroisses bien organisées. chez les protestants mêmes, peut-être surtout chez les communistes et tous les ennemis du bon ordre, on se donne la peine de se renseigner et d'étudier pour être un personnage plus utile à son milieu par une saine connaissance de ses devoirs.

Pourquoi les Canadiens français de Calgary resteraient-ils en arrière? C'est parce qu'il ne le faut pas que le Cercle d'Etude paroissial a été fondé et il a besoin de vous non seulement ce soir, mais à chacune de ses réunion, c'est-à-dire à chaque dernier lundi du mois.

Aujourd'hui, le premier conférencier sera M. le curé de Sainte-Famille sur l'opportunité et l'exhortation que l'Eglise nous fait de fonder des cercles d'étude sociale et d'action catholique.

J'invite donc respectueusement M. le curé à prendre la parole.

4. Après la conférence, le président exprima sa reconnaissance de la séance à M. le curé d'avoir voulu nous honorer de sa présence et de sa causerie qui devra surement nous aider à faire plus attention, à l'avenir, pour nous montrer des Canadiens français pur sang, qui seront fiers d'être catholiques et français partout et toujours sur la terre du Canada.

5. Déclamation par Jacqueline Chase. "La Providence".

6. Autre déclamation par Gilbert Despins et Irène Croteau, "Le droit à sa langue maternelle."

7. Vraiment, reprit M. le président, Mlle Jacqueline, Mlle Irène et M. Gilbert nous ont aidé à remplir notre programme d'une façon agréable. Nous les en remercions et nous invitons les autres enfants à faire comme eux quand leur tour viendra.

Nous n'avons pas encore félicité l'orchestre qui s'est fait entendre au commencement. Ces jeunes gens, MM. Paul et Ernest Lesieur. Jacques et François Auclair, ont accepté sans se faire prier de rendre la veillée plus gaie, nous les en félicitons et je leur demanderais de nous faire entendre un second morceau de leur répertoire.

8. Ensuite. M. le Dr Beauchemin fut invité à donner la seconde conférence sur la découverte du Canada en 1534 par Jacques Cartier. Evénement qui devient très important en 1934 où le pays se prépare à célébrer cette découverte

Le président remercia M. le Dr Beauchemin de sa conférence à la fois instructive par le côté historique, et fort pratique par les bonnes leçons qu'il en tira.

9. Puis. avant de clôturer, le président rappela que toutes questions par écrit. en rapport naturellement avec le but que le Cercle s'est proposé. recevraient une réponse à la prochaine séance. O Canada.—Corr.

SAINT-PAUL

Dimanche dernier, le 22 avril, avait lieu la réunion mensuelle de l'A.C.F.A. Le R. P. Larose ouvrit l'assemblée par la prière. Après la lecture des minutes et de la correspondance reçue depuis la dernière réunion, plusieurs questions furent discutées; mais le but principal de l'assemblée était de choisir des délégués pour le congrès régional qui doit avoir lieu à Bonnyville le 10 du mois de mai.

La mort, cette moissonneuse sans pitié, qui n'épargne personne, est encore venue cette semaine chercher une victime parmi nous. Mercredi matin, après une bien courte maladie, Mme Marie Blanche Brunelle (née Rivard), épouse bien-aimée de M. Léo Brunelle, a dû dire un dernier adieu à sa jeune famille, répondre à l'appel du Grand Maître et s'en aller dans l'éternité. Elle est morte! nous ne la reverrons plus ici-bas! pensée bien triste pour ceux qui l'aimaient et à qui elle a été si tôt ravie!

Elle laisse pour la pleurer, son époux, M. Léo Brunelle, du personnel de la maison commerciale Brosseau Frères, quatre enfants, jeunes encore, son père et plusieurs frères et soeurs.

Jeudi matin, un grand nombre de personnes se rendirent à la résidence pour la levée du corps qui fut présidée par le R. P. Leclainche, puis le convoi funèbre s'achemina vers la gare, la dépouille mortelle devant être transportée pour les funérailles à Lafièche, Sask., où demeurent les parents de la regrettée défunte.

De très nombreux tributs floraux ont été offerts par différentes organisations et par des amis.

A l'époux éploré, aux enfants que la mort de leur mère a plongés dans un si grand deuil, nous offrons nos plus vives sympathies.

C'est avec regret que nous faisons part du décès du bébé de M. et Mme Albert Dureau, mort cette semaine. Condoléances aux parents.

Célébration de la fête du R. P. curé. Vendredi après-midi, à 2 h., les enfants de l'école de Saint-Paul se rendirent à la salle paroissiale pour célébrer. par un magnifique programme, la fête du R. P. Larose, curé. Plusieurs membres du clergé étaient présents.

Voici le programme: Duo: Turkish Rondo, Mozart, Mlles Jeannette Therrien, Claire Landreville; Choeur: L'Angelus des oiseaux, Neugé; Fleurs: "Les saluts"; Récitation: Le sou de l'orpheline, Eugénie Gagnon; Drame en un acte: La meilleure part, J. Richer; personnages: Pierre Blignon, rentier, Georges Joly, Francis, fils du précédent industriel, J. Durand, Michel, second fils de Pierre Blignon, en religion Fr Ambroise, capuçin, R. Lamothe, Maurice, fils de Francis Blignon, J. Paul Drouin. le docteur Renouvier, ami des Blignon, J. P. Therrien, Jean, Domestique de Pierre Blignon, Th. Théroux. Compliment des toutes petites; Chant: Poor Man's Garden, K. Russell, Jack Hopkins; Duo: Sextette de Lucia di Lammermour, Douizette, Mlles Pierrette Benoît, Marguerite Mercier; Choeur: "Away with Melancholy", Mozart; Adresse: Mlle Médérisse Lessard; Cadeau: M. Jean-Marie Létourneau; Adresse de remerciement et félicitations du R. P. curé; Duo: Intermezzo: Cavalleria Rusticana, Mascagni, Mlles Jeannette Therrien. Olga Maksymiuk.

S. H. le juge L. Dubuc et le procureur A. H. Gibson sont venus à St-Paul pour le terme régulier de la cour de circuit.

M. Alphonse Turmel, un des anciens citoyens de St-Paul, est très dangereusement malade.—Corr.

GIROUXVILLE

Baptême. A M. et Mme Alfred Aubin (Béatrice Lorrain) une fille baptisée Marie Odile Réjane Vivianne. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Aubin, oncle et tante de l'enfant.

Température. Les travaux des champs sont commencés et vont se poursuivre sans interruption autre que la pluie, qui cependant sera la bienvenue en n'importe quel temps. Nous subissons une vague da chaleur extraordinaire pour la saison, du 80 et même davantage, assure-t-on. Aussi la végétation s'en ressent partout, sur terre et dans la terre—les feuilles sont sorties de leurs bourgeons, les graines confiées à la terre émergent déjà, l'herbe pousse drue et si verte, vrai signe de printemps, d'espérance, de renouveau—et ce n'est pas sans besoin.

Et au-dessus de toutes ces considérations matérielles. plane la pensée de l'Eglise, notre mère, sur les travaux de la saison, sur l'emploi à bonne fin des semences, sur la protection nécessaire pour que ces grains poussent, mûrissent et reçoivent un prix raisonnable à l'automne, pourquoi les prières publiques de la St-Marc avec bénédictions des grains, puis les Rogations ou prières publiques de l'Eglise avec processions, etc.

De notre côté, il faut bien que nous apportions notre concours, que nous fassions notre part congrue par nos prières, par offrandes de messes suivant une coutume ancestrale, forcément négligée depuis quelques années, à cause de la crise, par notre conduite calquée sur notre foi.

Routes. Les grands réseaux sont ouverts et entretenus régulièrement, on va et vient un peu partout dans le nord, il y a encore des ponts à réparer, des trous à combler, des bosses à aplanir et de la fermeté à donner au sol, mais le beau temps, la chaleur et surtout l'ouvrage des hommes viendra à bout de tout. Inutile de faire de l'annonce en faveur du tourisme, il est déjà en vogue et en marche, puisque nous avons rencontré hier même sur la grande route de Peace River, plusieurs autos de marque (sic) que nous n'avons pu saisir au passage. mais certainement étrangères (marque et passagers) à l'Alberta. Bienvenue à tous! Une visite de conviction est sollicitée.

Suggestion d'économie venant de Chine. Nos législateurs en mal de remèdes à appliquer pour résoudre en partie le problème de la dépression voudront bien prendre note de la décision de l'Association des réformes de la ville de Shanghai, Chine.

La suivante, déclare-t-on, n'a pour but que l'économie: "Aucun cadeau aux nouveaux mariés ne devra coûter plus d'un dollar, les banquets de noces ne devront pas coûter plus de cinquante sous par convive, on ne devra pas engager de musiciens, ni faire éclater de pétards et enfin les invités devront quitter les nouveaux époux avant minuit."

Rien à changer, sinon le spaghetti au lieu de pétards et le "shine".

Séance dramatique. Le 6 mai, à 8 h. du soir, il y aura une séance dramatique et musicale donnée par les dames et demoiselles de la paroisse, dans la salle paroissiale. Entrée 25 sous. Cordiale bienvenue à tous.
—Corr.

RAHAB

Notre missionnaire, le R. P. Léon Nadeau, O.M.I., était ici dimanche, le 22 avril, pour la mission de fin du mois. Dans l'après-midi, nous avons eu notre assemblée mensuelle de l'A.C.F.A. L'assistance était assez nombreuse. Félicitations aux personnes qui sont venues si nombreuses. Espérons que cet enthousiasme se maintiendra.

Notre institutrice nous a fait part des démarches qu'elle a l'intention d'accomplir pour avoir du désinfectant pour l'eau à l'école; pour demander au gouvernement de faire creuser un puits pour l'école; pour avoir des remèdes; pour avoir la visite de la garde-malade qui réside à Wanham, afin qu'elle examine les enfants à l'école et voie aussi aux quelques autres cas qui pourraient se trouver ici; pour avoir du linge du département du secours.

MM. Edgar Girard ainsi que son garçon Donat sont allés travailler à Wanham depuis quelque tempss.

M. Luc Tremblay, M. Thomas Louis Thivierge étaient en voyage d'affaire à Wanham.

M. Charles Brochu est à travailler sur son homestead du nord depuis une quinzaine de jours. Nous lui souhaitons bien du succès et un prochain retour.

M. C. McKinney, garde-feu, a laissé des permis pour le feu à M. L. J. Bergeron de Rahab. Ceux qui font brûler des abâtis devraient le voir et lui demander un permis à cet effet. Aidez au garde-feu à prévenir les feux de forêt.—Corr.

TROCHU

Il nous a été donné dimanche 15 avril d'assister à une charmante réunion donnée à M. et Mme Ernest Frère à l'occasion de leurs noces d'argent. Les nombreux amis de Trochu, Stettler, Erskine, Lumni et autres lieux s'étaient empressés de se rendre à l'invitation qui leur avait été adressée par les enfants pour féliciter les heureux jubilaires.

Vers 7 h., les participants de la fête au nombre de 60 se réunissaient autour de la table magnifiquement servie et décorée présidée par M. et Mme Frère.

Après ces joyeuses agapes une soirée pleine d'entrain et d'esprit français se déroula au cours de laquelle le fils ainé, Jean, lut à ses parents un compliment des mieux pensé. Les tout jeunes frères et soeur vinrent à leur tour dire quelques mots charmants a leurs parents, puis notre vénéré pasteur, le R. P. J. Burke, prit la parole pour féliciter les héros de la fête et leur faire souvenir que le lendemain une messe serait célébrée à leur intention.

A leur tour, M. B. de Beaudrap et M. Henri Durieux prononcèrent quelques mots bien sentis.

M. Frère en quelques paroles remercia toutes les personnes présentes et eut un souvenir ému pour tous les disparus depuis ces vingt-cinq ans.

La Marseillaise fut chantée par toute l'assistance réunie suivie de la Madelon, puis les artistes, Mme Figarol et M. Maurice Frère exécutèrent plusieurs morceaux de musique qui furent très appréciés.

Plusieurs tables de bridge et autres jeux de société divers furent joués par tous.

A une heure avancée de la nuit tous les invités se retirèrent enchantés de la délicieuse soirée passée et tout le monde félicitant pour une dernière fois M. et Mme Frère se donnèrent rendez-vous dans vingt-cinq ans pour la célébration de leurs noces d'or.—Corr.

MORINVILLE

Il nous fait plaisir de voir les quartiers de l'ancienne Banque Canadienne convertis en bureaux d'affaires. MM. A. Steffes, Lamarche et Lionel Tellier y ouvriront ces jours-ci leurs propres bureaux. La clientèle qui voudra s'adresser à eux les trouvera confortablement installés. Il est inutile d'ajouter que nous leur souhaitons tout le succès désiré.

La famille Sabourin nous prie de nous faire son interprète auprès des personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie dans les épreuves qui viennent de la frapper. De fait comme il fait bon, à l'heure de la tristesse, de sentir le coeur de ses parents et amis battre à l'unisson du sien et c'est cette expérience si consolante qu'a éprouvée la famille Sabourin.

Il nous fait certainement plaisir d'apprendre la nomination de M. Patenaude au poste de lieutenant-gouverneur de Québec. M. Patenaude est le frère de notre concitoyen d'Edmonton et le confrère de Collège de Mgr M. Pilon, de Morinville, au petit séminaire de Montréal.

Il a toujours été un citoyen intègre et la politique ne l'a pas souillé en quoique ce soit. Il fera certainement honneur au poste qui vient de lui échoir. Nos félicitations.

M. Bellerive et sa famille nous ont laissés pour Saint-Paul. Un bon nombre d'amis s'étaient réunis mardi soir pour leur souhaiter succès et prospérité et le lendemain ils laissaient Morinville. M. Comeau. autrefois de Villeneuve, prend la succession et nous croyons savoir qu'il donnera satisfaction à sa clientèle. M. Comeau nous arrive avec une réputation très enviable et comme tous les hommes de réputation honorable, il est le bienvenu à Morinville.

La pluie de dimanche dernier à détrempé nos chemins et plus d'un voyageur a été pris en panne durant le cours de la journée. Par ailleurs cette pluie aidera la végétation et la verdure se voit ici et là.

Nos Anciens du Collège des Jésuites qui devaient nous donner une séance le 29 avril ont dû canceler l'engagement par suite des mauvais chemins. La partie semble être remise à quelques semaines. En attendant nous entendrons nos acteurs d'Alcomdale qui doivent nous rendre visite dimanche prochain. Il nous donneront une comédie en trois actes et cela dans la langue de Shakespeare. Venons encourager nos amis d'Alcomdale et assistons à leur représentation.

Le nombre de nos malades ne diminue pas beaucoup et les derniers à s'inscrire sur la liste sont Dame Vranes et Mlle Krauskogh. Nous faisons des voeux pour leur prompt rétablissement.—Corr.

FALHER

Sur une tombe—Mme Patrice Demers

L'ange de la mort qui faisait, il y a quelques jours à peine, sa lugubre tournée dans la paroisse a encore touché de sa main meurtrière, une personne très populaire, connue et estimée de tous. La mort ne l'a pas effrayée, elle l'a vue venir avec calme et résignation; en véritable chrétienne elle a supporté courageusement de longues souffrances d'une durée de quatre ans.

Ah! que la mort est cruelle quand elle frappe ceux qui nous sont chers! Cependant Dieu a ses desseins, une demeure est préparée là-haut pour chacun de nous et Il vient cueillir ceux qui ont complété leur couronne de sacrifices. Quand le malheur nous frappe il faut courber la tête et se soumettre à la volonté divine. Consolez-vous, époux et enfants désolés, celle qui, en apparence vous a quittés pour obéir à l'appel céleste est toujours près de vous et du haut du ciel intercède pour ceux qu'elle a quittés. Courage et confiance en Celui qui récompense au centuple les sacrifices que dans ses desseins impénétrables il exige de nous.

* * *

Nous sommes heureux de saluer deux religieuses Soeurs Grises qui sont en visite, Soeur Caron chez son frère, M. Jos. Caron et sa famille; une nièce de M. Jos. Lemire qui est venue les visiter.

Mme F. Rentiers est partie en visite à Edmonton chez des parents.

M. Charles Gagnon est à se construire une maison et boutique de forge.—Corr.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	.44
No 2 Nord	.40½
No 3 Nord	.38½
No 4 Nord	.36
No 5 Nord	.32
No 6 Nord	.29
Fourrage	.26

Avoine—	
No 2 C W	.19½
No 3 C W	.16½
Fourrage	.16½

Orge—	
No 3 C W	.17½
No 4 C W	.16½
No 5 C W	.15½

Seigle—	
No 2 C W	.22
No 3 C W	.18
No 4 C W	.16

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	.62⅝
No 2 Nord	.57⅝
No 3 Nord	.55⅝
No 4 Nord	.55⅜
No 5 Nord	.51⅝
No 6 Nord	.45⅞
Fourrage	.42⅞

Prix à Winnipeg

Blé—	
No 1 Nord	.64½
No 2 Nord	.61½
No 3 Nord	.60
No 4 Nord	.57¾
No 5 Nord	.54½
No 6 Nord	.52¼
Fourrage	.49

Avoine—	
No 2 C W	.31⅝
No 3 C W	.28⅜
Fourrage	.27⅞

Orge—	
No 3 C W	.34¼
No 4 C W	.33½

Seigle—	
No 1 C W	.41⅛

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	3.25 à 4.00
Taures moyennes	2.50 à 3.00
Jeunes veaux gras, choix	4.50 à 5.00
" " moyens	2.75 à 4.00
Bouvillons de choix	4.00 à 4.75
Bouvillons qualite moyenne	3.25 à 3.75
Vaches de choix	2.00 à 2.50
" moyennes	1.25 à 1.75
Taureaux	1.50 à 2.25
Agneaux de choix	6.75 à 7.25
Agneaux de bonne qualité	5.00 à 6.50
Moutons d'un an	3.00 à 4.50
Brebis	2.00 à 3.50
Porc à bacon	7.25 à 7.40

Boeufs d'engrais—	
De choix	2.50 à 3.00
qualité moyenne et ordinaire	1.50 à 2.25
Vaches	1.00

Crème	
Spéciale	.16
No 1	.14
No 2	.11

Oeufs— (Variations quotidiennes)

Aux producteurs	Lge.	Med.	Poul't
Grade A	10	08	06
B	08		
C	06		

Beurre—	
No 1, en boite	.23½
Enveloppé, No 1	.23
" No 2	.22
" No 3	.21

Volailles vivantes—	
Poulets, No 1	.06
Poulets, No 2	.04
Poules, No 1	.06
Poules, No 2	.04

Volailles préparées—	A	B	C
Poulets	10	08	06
Poules	10	08	06



Page Agricole



Apiculture rationnelle

No V

CONDUITE DU RUCHER

La conduite d'un rucher nécessite, au cours des différentes périodes d'activité de la saison, des manipulations sérieuses au sujet desquelles le novice doit être quelque peu familiarisé, s'il veut éviter non seulement des souffrances corporelles désagréables mais également compromettre plus ou moins la récolte.

Tout d'abord, on dérangera le moins possible inutilement les abeilles: la moindre alerte les excite; elles se désorganisent, deviennent nerveuses et ralentissent considérablement la production.

Le débutant peu expérimenté se munira au préalable d'un voile de tulle de couleur noire, suffisamment large pour se fixer au bord d'un chapeau et couvrir amplement le cou et les épaules; il est également nécessaire de se ganter, tout au moins au début, par la suite lorsqu'on sera assez familiarisé, cette mesure de protection sera superflue.

Enfin, pour compléter l'équipement, un enfumoir que l'on trouve à bon marché dans le commerce, servira de moyen de défense à réparer toute imprudence qu'on aurait eu la malchance de commettre.

Lorsque la fumée est employée, immédiatement les abeilles ne se sentent plus à leur aise, se trouvent sous l'impressions incertaine qu'une circonstance fortuite va les contraindre à déloger; leur premier soin est de se gorger de nourriture dilatant l'abdomen rendant impuissant le muscle moteur mettant en action le dard.

On comprendra par cela même, le danger qu'il y a d'user de la fumée sans absolue nécessité? en plus les insectes désorganisés se remettent plus lentement au travail.

Les mouvements brusques, la plupart du temps dus à un état nerveux doivent être évités; ne perdons pas de vue que les animaux, en règle générale, n'attaquent l'homme que mus par l'instinct de la conservation: il se défendent mais il n'attaquent pas? si une attitude équivoque leur fait supposer du danger pour leur existence, il n'y a pas de doute, que conscients du péril ils se mettront en état de légitime défense.

Une bestiole quitte la ruche et voltige autour de votre figure Ce fait implique-t-il la présomption qu'elle va sûrement vous piquer? Non; il est certain que si l'on ne fait aucun mouvement elle se posera gentiment sur le vêtement, peut-être même sur la figure et ne fera aucun mal.

Il m'est arrivé bien des fois d'introduire par nécessité, mon bras non protégé dans une ruche sans recevoir aucune piqûre, non muni de voile, j'avais comme seule protection ma pipe allumée à la bouche? Je ne conseillerai pas cette imprudence à un jeune novice, car il faut au début une certaine dose de sang-froid pour ne pas laisser échapper un cadre tout chargé d'abeilles et subir une attaque en règle lorsque l'on reçoit des coups d'aiguillon pour la première fois?

Le meilleur moment pour travailler est certainement le milieu d'une journée bien chaude, la plupart des ouvrières se trouvent à la recherche du nectar et ne s'aperçoivent pas du dérangement qu'on leur fait subir—conséquemment les jours de pluie et surtout lorsque le temps es orageux on s'abstiendra rigoureusement de toute opération.

Le nourrissement stimulant du printemps et celui d'hiver seuls doivent être opérés le soir: les réservoirs sont placés après le coucher du soleil. Si l'on ne prévoit pas l'enlèvement complet pendant la nuit, il devront être enlevés le lendemain avant le lever pour éviter le pillage. Pour ce dernier motif, les opérations devront être limitées au minimum de temps.

Albert Bernard.

—oOo—

Il est interdit d'employer à nouveau, pour emballer les produits de l'érable, des emballages sur lesquels paraissent l'une des marques requises par la "Loi de l'industrie du sucre d'érable", à moins que la personne qui se sert de ces emballages n'enlève elle-même ou ne fasse enlever ces marques par une autre personne.

Un arrêté ministériel du Ministère fédéral de l'Agriculture vient d'être adopté à cet effet.

Il s'est produit au Canada en 1933 3,000 livres de graine commerciale d'agropyre à crête. Il est probable que l'emploi de cette graminée se répandra dans les régions les plus sèches de l'Ouest canadien, où le ray-grass n'est plus aussi estimé qu'autrefois.

Facteurs qui influencent la récolte de céleri

Le céleri exige un sol riche; on réserve les terrains sablonneux ou limoneux aux variétés hâtives et les sols noirs ou tourbeux à la récolte principale. L'eau est indispensable; il en faut en provision régulière pendant toute la saison de végétation, et c'est pourquoi les sols minéraux conviennent mieux pour la récolte hâtive, mais les récoltes tardives y viennent aussi très bien lorsqu'elles sont irriguées. Les sols noirs ou tourbeux sont naturellement humides et il peut être nécessaire de les drainer pour maintenir le niveau de l'eau à 30 pouces au-dessous de la surface du sol. On considère que le meilleur céleri est celui que l'on obtient sur terre noire.

Les producteurs de céleri devraient toujours faire l'essai en petit de plusieurs espèces de semences et se régler sur cet essai pour choisir l'espèce à semer l'année suivante pour la récolte générale. La semence qui a deux ou trois ans ne porte pas les germes de la maladie que l'on appelle la tache des feuilles et l'on évite ainsi une cause de perte.

Pour éviter la production de tiges à graines—ce que l'on appelle monter à graine—il faut que la couche dans laquelle les plantes sont cultivées ait une source de chaleur. Lorsque la chaleur de la couche tombe au-dessous de 40 ou 50 degrés F., pendant dix à trente jours il se produit en général une forte proportion de tiges à graines dans la plantation, mais cet inconvénient ne se produit lorsque la température de la couche reste à 60 degrés jusqu'au moment de la transplantation.

Les sols noirs ou tourbeux, qui se composent principaleferme et d'engrais chimiques. Il faut au moins de 15 à 20 tonnes de fumier bien pourri par acre, et une quantité de 300 à 800 livres d'un engrais chimique 4-8-10 ou dans la proportion jugée nécessaire pour les besoins de la récolte.

Les soit disant ou tourbeux, qui se composent principalement d'humus, se trouvent bien d'une application d'un engrais chimique 4-8-10 pour la récolte hâtive. Pour la récolte tardive, sur un sol riche en chaux, un mélange 0-8-12 ou 0-8-24 donne de bons résultats. L'application varie de 800 à 1200 livres par acre.

Les racines du céleri ne vont pas au loin chercher leur nourriture et les engrais qu'on leur fournit doivent donc être mis tout près des plantes.

On recommande de tremper la graine de céleri dans de l'eau légèrement chaude jusqu'à ce que le germe commence à se montrer; on obtient ainsi une germination uniforme et rapide. On sème avant que les germes aient atteint une longueur telle qu'ils soient exposés à se casser. La graine mélangée avec de la terre et semée clair donne des plants bien meilleurs que celle qui est semée seule et très épais.

Les variétés actuellement employées sont les Plume dorée, Phénomène doré et Doré auto-blanchisseur (Golden self Blanching). Il se cultive aussi un peu de Facile à blanchir (Easy Blanching) et des variétés vertes.

Il faut arroser au pulvérisateur pour prévenir le mildiou, en commençant par les plantules dans la souche, et en se servant du mélange de bouillie bourguignonne 4-6-40, 4 livres de couperose bleue, 6 livres de soda à laver et 40 gallons d'eau. Ce mélange se prépare de la même façon que la bouillie bordelaise. Ce dernier traitement, employé contre le mildiou, a donné d'excellents résultats. Ces arrosages au pulvérisateur doivent se faire tous les dix jours.

T.F.Ritchie,
Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Le mélilot ou trèfle d'odeur pour les vaches laitières

On s'est beaucoup servi du mélilot (trèfle d'odeur) pour l'alimentation des vaches laitières, des vaches taries et des jeunes bêtes d'élève à la ferme expérimentale fédérale de Brandon en ces quatre dernières années. On le coupe à la moissonneuse dès que les premières fleurs apparaissent et on le fait faner en longues veillotes. Le foin fané de cette façon est resté appétissant et il a été consommé avec avidité aussi bien lorsqu'il était donné seul que lorsqu'on y ajoutait de la paille ou de l'ensilage. Le foin de mélilot contient trois ou quatre fois autant de protéine et de substances minérales que le foin de graminées; c'est donc un aliment de qualité supérieure et qui répond beaucoup mieux que ce dernier aux besoins des vaches laitières et des animaux qui se développent.

Nous avons conduit une série d'essais d'alimentation à Brandon pour voir l'effet, sur la production du lait et sur le poids du corps des vaches laitières, du foin de mélilot employé seul et comme fourrage par comparaison à la ration mélangée de mélilot et d'ensilage. La quantité de lait produite, ou sa richesse en gras de beurre a été à peu près la même pour toutes les vaches qui recevaient les différentes rations, mais il y avait une différence dans le poids du corps des vaches. Les vaches qui recevaient le mélilot seul, comme fourrage, ont perdu du poids, tandis que celles qui recevaient de l'ensilage ont légèrement engraissé. La différence était d'environ une demi--livre par vache et par jour. Si ces essais avaient duré plus longtemps, l'amaigrissement des vaches aurait à la longue affecté la quantité de lait produite.

Ce n'est donc pas une bonne pratique dans l'alimentation que de donner un seul aliment en guise de fourrage, et le foin de mélilot ne fait pas exception à la règle. Cependant le foin de mélilot donné avec d'autres fourrages ou avec de l'ensilage aux vaches laitières s'est montré très satisfaisant. Le foin donné dans ces essais ne paraissait pas contenir le principe qui cause la maladie du mélilot et aucune difficulté n'a été éprouvée sous ce rapport. Le lait des vaches nourries au mélilot n'avait aucun goût désagréable, même lorsque ce mélilot constituait le seul fourrage dans la ration. Du reste, les odeurs et les goûts du lait sont plus souvent le résultat de changements subits de nourriture que de la nourriture elle-même, et ils sont généralement de courte durée.

R. M. Hopper,
Ferme expérimentale fédérale, Brandon, Man.

Nouvelles variétés de légumes

Parmi les nouvelles variétés de légumes mises à l'essai à la Ferme expérimentale fédérale de Indian Head, Sask., les suivantes paraissent avoir de l'avenir:

La fève Interloper Challenge Black Wax—créée à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, une des fèves les plus précoces et les plus productives. Elle a une pousse vigoureuse et a battu toutes les autres variétés pendant les années sèches.

Les tomates Abel et Herald—qui proviennent également de la Ferme centrale, méritent d'être recommandées pour la plantation sur les Prairies, car l'espèce Abel produit une récolte hâtive de fruits mûrs tandis que la Herald est l'une de celles qui donnent la plus abondante de fruits mûrs. Toutes deux méritent d'être essayées dans les conditions des Prairies.

Le maïs (blé d'Inde) Banting, Golden Gem et Dorinny.—Le premier de ces maïs a été distribué il ya déjà quelque temps. Le Golden Gem est très semblable au Banting mais il rapporte peut-être un peu plus. Ce sont des maïs hâtifs, jaunes, de bonne qualité, qui devraient remplacer le maïs Squaw, car ils sont prêts pendant la première partie d'août. Le Dorinny est une nouvelle introduction, un maïs de bonne qualité dont la saison malheureusement empiète sur celle du Golden Bantam.

L'aubergine Blackie—un hybride de Nagasaki et de Black Beauty, introduite par la Ferme expérimentale centrale, et qui a mieux produit que toutes les autres espèces l'année dernière.

Il s'est fait beaucoup de recherches sur les pommes de terre. Deux espèces relativement nouvelles et qui méritent d'être mises à l'essai, car elles sont précoces et de bonne qualité, sont les Carter's Early Favorite et Gold Nugget. La Columbia Russet est celle qui a le mieux produit l'année dernière, elle a donné 485 boisseaux de tubercules marchands par acre mais c'est une variété tardive. La Warba, une pomme de terre blanche, à oeil rose, paraît être de dix jours plus hâtive que la Irish Cobbler. La Chippewa et la Katahdin, deux variétés nouvelles venant du Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, sont des pommes de terre blanches, lisses, mais qui sont peut-être un peu trop tardives pour l'emploi général pendant une année ordinaire.

Nous continuons ces essais et il est possible que les variétés que nous venons de mentionner soient supplantées plus tard par d'autres espèces qui ne sont encore connues que sous des numéros.

R. M. Wilson,
Ferme expérimentale fédérale, Indian Head, Sask.

Quelques faits au sujet de la nourriture

Que demande-t-on à un régime alimentaire pour satisfaire les besoins du corps? Voici en quelques mots les choses principales que la nourriture doit fournir: 1. suffisamment d'énergie pour maintenir la température du corps et le mettre en état de faire son travail; 2. suffisamment de protéine d'une bonne qualité nutritive; 3. tous les éléments minéraux nécessaires dans de bonnes proportions; 4. une quantité suffisante de vitamines; 5. enfin suffisamment de matériaux assez volumineux pour que la masse alimentaire puisse être bien divisée dans l'appareil digestif.

Un régime varié, comprenant du pain, de la viande, du lait, du beurre, des oeufs, des fruits et des légumes—crus aussi bien que cuits—et un peu de poisson de mer, fournit toutes ces choses essentielles.

Le pain blanc sera toujours sans doute notre aliment principal; de digestion facile, c'est aussi le grand fournisseur d'énergie, le plus économique de tous. La protéine du blé vient au premier rang parmi les protéines des céréales. Les recherches qui ont été faites pendant un certain nombre d'années au Service de la chimie de la Ferme expérimentale ont démontré que les blés canadiens sont riches en protéine et qu'ils sont d'une haute qualité.

Plus nous mangeons, plus nous avons besoin de la vitamine B. On peut faire en sorte que le pain contienne suffisamment de cette vitamine en mettant 2-4 pour cent le levure séchée dans le pain blanc. Parmi les éléments minéraux, le calcium est l'un de ceux qui sont le plus exposés à manquer dans la nourriture et l'on devrait encourager l'incorporation de poudre de lait dans le pain.

L'iode fait aussi souvent défaut dans la nourriture des gens qui demeurent loin de la mer et c'est pourquoi on recommande de manger de temps à autre du poisson de mer, frais ou en boîte. Les farines de poisson sont maintenant très employées dans l'alimentation des volailles ce qui nous porte à croire que les oeufs peuvent être une source utile d'iode.

Le Service de la Chimie a déterminé la quantité d'iode qui se trouve dans le sel iodé, et il fait actuellement les mêmes essais de détermination sur les oeufs, pour connaître la quantité qu'ils renferment de cet élément important.

J. T. Janson,
Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Notes Agricoles

Les Provinces Maritimes sont dans une situation plus favorable en ce qui concerne les aliments que les autres parties du Canada. Le boeuf produit ne s'écoule guère que sur les marchés locaux, mais toute amélioration dans la situation générale exercerait un effet favorable sur les prix dans ces provinces.

L'expansion de la production du tabac au Canada, qui, de 13 millions de livres en 1921 s'est élevée à 54 millions en 1932, fait qu'il est difficile aujourd'hui d'écouler cette récolte à prix avantageux.

La production commerciale de graine de brome inerme, de ray-grass de l'Ouest et d'agropyre à crête, ne se fait guère que dans les provinces des Prairies, où il s'est produit l'année dernière 900,000 livres de brome, 225,000 livres de ray-grass de l'Ouest et quelque 3,000 livres d'agropyre à crête. La demande de cette graine est également limitée à ces provinces.

Les fèves vertes, les fèves "beurre" et les fèves pour la cuisson au four, sont des produits réguliers, et les besoins des conserveries en ce qui concerne ces produits varient suivant l'état de la récolte et le reliquat; la demande domestique est assez constante, mais les prévisions pour l'exportation sont faibles.

L'industrie meunière canadienne fournit un débouché pour près de 15 millions de boisseaux d'orge cultivée au Canada dans la fabrication de denrées alimentaires pour l'homme et d'aliments pour le bétail.

On estime que l'étendue cultivée en betteraves à sucre au Canada en 1933 était d'environ 2 pour cent inférieure à celle de 1932.

La production annuelle totale de trèfle et de graminées au Canada n'a que peu varié en ces dernières années.

Les principales régions commerciales au Canada qui produisent des rutabagas pour l'exportation sont l'Ontario et l'Ile du Prince-Edouard.

Le Canada jouit d'une réputation mondiale comme producteur de trèfle d'alsike. Depuis bien des années la graine de trèfle d'alsike produite dans l'Ontario dépasse toute autre graine de ce genre au point de vue de la qualité et du prix.

Au Canada le forficule européen ne se rencontre que dans la province de la Colombie britannique.

Il parait y avoir un bon avenir pour certaines variétés de pruneaux cultivés au Canada pour la dessiccation. Les importations de pruneaux qui se chiffraient par $717,525 en 1931 sont tombées à $585,327 en 1932.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

La charité

M. le rédacteur

Avez-vous déjà médité un peu sur ce que c'est que la charité?

C'est une grande vertu. Quoiqu'on en dise, et quoiqu'on fasse, elle est essentielle non seulement pour sauver son âme mais aussi pour le bon fonctionnement de tout organisme social.

"Aimez-vous les uns les autres, disait S. Paul.

C'est donc de l'amour mutuel. Or l'amour réclame un bien pour lui-même qui en est touché et ainsi donc si nous comprenons bien, cette vertu consiste à faire aux autres ce que nous voudrions qu'on nous fasse à nous-même et ainsi dans la négative. Il y a des degrés dans la charité comme il en existe dans toute autre chose. Elle sera bienveillante, bienfaisante, dévouée ou héroïque.

Nul n'est formellement tenu sans doute à s'astreindre aux plus grands sacrifices que requiert l'héroïsme à moins que toutefois sa vocation ne le lui réclame. Cependant tous ici-bas, nous sommes tenus à nous dévouer pour nos semblables, à nous imposer un certain montant de sacrifices, généreux et constants pour le bien des autres et ceci d'une manière bienfaisante, c'est-à-dire devant se traduire par des actes car il serait très incohérent et peu productif que de se borner seulement à vouloir le bien des autres.

La charité engendre nécessairement la justice.

En effet, comment pourrait-on satisfaire au premier précepte de cette vertu sans se faire un devoir de vouloir continuellement donner à chacun ce qui lui revient de droit.

Chez l'homme il est des biens inalinénables auxquels il doit tenir en toute justice. . . Le premier c'est sa vie physique et morale. Quant au physique il en est très peu qui lui contesteront ce droit. Cependant sa vie morale, dont le premier élément est sa réputation, combien peu se soucieront de la lui conserver intacte. Directement, les attaques à la réputation sont relativement rares quoiqu'elles soient encore très fréquentes.

Indirectement voilà où on excelle et ceci semble tellement passé dans nos moeurs que rares sont les soirées où l'on ne mange plus ou moins du prochain et cela sans l'ombre d'un scrupule, sans même se soucier du mal bien souvent irréparable qu'on peut lui causer.

Souventes fois, sous prétexte d'être utile, ou même simplement pour se donner un peu d'importance, pour assouvir une vengeance déraisonnée l'on attaquera sans réflexion la réputation d'un absent. Est-ce bien là des principes acceptables et sachons-le bien: plus souvent qu'on ne le croit ces choses retombent sur nous-mêmes et nous en sommes punis d'une façon très sensible.

Une mimique, un clignement d'yeux, un je ne sais pas, lorsque la question demande une réponse, sont autant de moyens qui peuvent en maintes circonstances faire plus de mal au prochain qu'un long discours.

Plus ces petits atous sont servis par des personnes d'une certaine importance ou d'une certaine autorité plus elles font de mal.

Comment pouvons-nous concilier l'idée que la restitution est requise pour la liberté de conscience et continuer à vivre dans l'oubli de ce précepte essentiel de la charité: voler de la monnaie peut se réparer. Comment peut-on restituer la réputation d'un quelqu'un qu'on a enlevée.

Pour quiconque, perte d'argent n'est pas irréparable. Tandis que perte de réputation est souvent irrémédiable.

Ces lois sont pour tous. Vous comme moi, sommes astreints de par le précepte divin et social d'aimer notre prochain comme nous-même et personne que je sache n'aime à se détruire. Il est donc de suprême importance de nous respecter les uns les autres et au moins de ne rien faire qui puisse de près ou de loin, nuire au prochain.

Faber.

LAMOUREUX

Nous annonçions dans notre dernière chronique que Mme Adélard Gaumont devait être transportée à un hôpital d'Edmonton. Hélas! avant même que la nouvelle paraisse dans le journal, Mme Gaumont avait cessé de vivre. Elle fut enlevée rapidement, succombant à un épuisement général et à une complication du côté des poumons.

Née Edna Gravelle, du premier mariage de Mme Siméon Langlois, elle épousa en 1914 M. Adélard Gaumont. Elle eut de cette union douze enfants, dont dix sont vivants. L'aînée des filles, Laurence, est au noviciat des Filles de Jésus, à Trois Rivières. Les neuf autres enfants dont le dernier ne marche pas encore, restent à la charge de leur père.

Profondément chrétienne, Mme Gaumont rendit pieusement son âme à Dieu réconfortée des sacrements de l'Eglise, le jeudi 26 avril, un peu après minuit, à l'âge de 41 ans. Les funérailles eurent lieu le samedi à Lamoureux. L'église était littéralement remplie d'une foule de parents et d'amis venus de tous côtés, témoigner leur sympathie à la famille. La messe fut célébrée par M. le curé Garnier, et le choeur de chant renforcé de plusieurs voix d'en-dehors et du P. Alexis, O.F.M., exécuta avec piété la messe de requiem, en plein chant, si émouvante dans sa simplicité. Les porteurs étaient: Edmond Gaumont, Albert Gaumont, Emilien Paradis, Joseph Gravelle, Jean Normandeau et Wilfrid Théroux. Connelly et McKinley avaient la direction des funérailles. A M. Adélard Gaumont, à Mme Siméon Langlois et à tous les parents de la défunte nous offrons nos plus sincères condoléances.

Le nombre de nos malades a augmenté aux hôpitaux de la ville. A la Miséricorde, Mme Omer Villeneuve et Cécile Rocque ont été opérées de l'appendicite; Albertine Lamoureux et Marcel Rocque ont subi l'extraction des amygdales. Tous sont actuellement en bonne voie de guérison. Mme Aldéric Malo, à l'hôpital Général, annonce la naissance d'une fille.

Nous rappelons que le 10 mai, jour de l'Ascension, aura lieu notre partie de bingo. Le programme qui accompagnera cette soirée s'annonce des plus intéressants. Outre le tirage d'un $5.00 en or, il y aura concert, orchestre et chants variés. Les petits ne seront pas oubliés, nous leur réservons de belles surprises à "la pêche". Naturellement les dames serviront le réveillon traditionnel. Nous comptons sur une nombreuse assistance à cette occasion.

Nous prions les donateurs des prix du bingo de faire leur remise dès le 6 mai, au comité des dames organisatrices.—Corr.

* * *

Les familles Gaumont, Langlois et Gravelle remercient de tout coeur toutes les personnes qui leur ont présenté des témoignages si touchants de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Adélard Gaumont.

LAFOND

La mort vient de plonger dans le deuil une famille bien connue, en ravissant à l'affection des siens, une épouse tendrement aimée, une mère chérie. Le 26 avril, à l'âge de 40 ans, décédait à l'hôpital Sainte-Thérèse de Saint-Paul, après une courte maladie, Yvonne Guénette, épouse de Adrien Desaulniers. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux éploré, 10 enfants, dont les deux derniers (jumeaux) ont à peine deux mois. D'imposantes funérailles lui furent faites, le 28 avril, dans l'église de Lafond. Plusieurs parents et amis des environs vinrent se joindre à la paroisse entière pour témoigner à la regrettée défunte l'estime dont elle était l'objet.

M. le curé fit la levée du corps et chanta le service. Les porteurs étaient les six beaux-frères de la défunte: MM. René Desaulniers, Lucien Desaulniers, Albert Desaulniers, Antoine Desaulniers, Joseph Desaulniers et Aldéric Fouquette. La famille affligée a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

Aussi, elle remercie avec effusion toutes les personnes qui ont bien voulu partager son deuil si cruel.

Le concours organisé par le cercle de l'A.C.F.A. pour réabonnements à la Survivance a enregistré un nouveau succès. Au delà de 20 abonnements ont été renouvelés.

Notre cercle organise en outre pour dimanche prochain une soirée familiale très intéressante au profit de notre association. Invitation très cordiale.

M. Hervé Malo, fils de Richmond, a acheté la terre de M. Frank Desaulniers, à 4 milles du village. M. Hubert Lavoie est devenue propriétaire à son tour de la demi-section de M. J. Beauregard.

Bon succès à nos jeunes fermiers.

TANGENT

Incendie. Dimanche dernier, au cours de la nuit, le feu détruisait une partie des bâtiments de M. Philias Chaput. La perte des bâtisses quoique lourde pour un colon qui commence, n'égalait pas celles des habits qui se trouvaient dans ces mêmes bâtisses. Nos sympathies les plus sincères à M. Chaput et ses deux fils, Armand et Lucien.

Heureux gagnant. Nous apprenons avec plaisir que M. O. Forget d'Eaglesham est l'heureux gagnant du deuxième prix de la loterie de l'A.C.F.A., soit $50.00. Nos félicitations à notre généreux et dévoué voisin.

Maladie. M. Edmond Verreault, père de plusieurs enfants, est cloué à un lit de douleurs depuis plusieurs semaines, sans apparence de recouvrement. Que nos prières et nos voeux se fassent fervents pour qu'il revienne à la santé, et rendu à la famille qui a tant besoin de son appui.

Terres avantageuses à prendre. A Tangent, à Eaglesham, à Rahab, il y a plusieurs belles terres à prendre. Au nord de Rahab particulièrement, un colon qui arriverait là, soit à une distance de 2 à 3 milles du village, avec un équipement ordinaire de chevaux et d'instruments agricoles verrait les quatre coins de son quart dans peu de temps, tant ces terres sont avantageuses. Ca vaut la peine de venir voir, et sans trop tarder, car une belle pièce d'étoffe ne reste pas longtemps à la dérobée sans être ramassée.

Un Anglais qui pense pour nous. Tout dernièrement dans un petit coin de notre région, un inspecteur visitait une de nos écoles bilingues, et exhortait les enfants à apprendre le français et l'anglais en ces termes: "Apprenez les deux langues, mes enfants, en sachant le français et l'anglais vous pouvez faire le tour du monde et vous faire comprendre partout, ce sont les deux langues les plus connues de l'univers".

Voici un professionnel anglais qui exprime une conviction sans être forcé de le faire ni pour s'attirer la sympathie de qui que ce soit, il est seul avec ses élèves! Il veut convaincre des élèves d'une idée dont il est lui-même pénétré. Honte à nos Canadiens français qui ne désirent savoir qu'une seule langue, l'anglais, et passer pour des gens inférieurs.

CHAUVIN

La plupart des fermiers ont ensemencé leurs champs et la pluie bienfaisante de dimanche dernier est un encouragement mérité.

Mme Vve F. Davignon est déménagée dans son ancienne maison près de l'église et Mme Maheux demeure avec elle. Appelée par un de ses parents, Mlle Léontine Lambert nous a quittés pour Edmonton; nous lui souhaitons succès et heureux séjour.

M. Charles Doucet eut la douleur d'apprendre la mort de son beau-frère Andelme Lapointe, décédé à Notre-Dame, Nouveau-Brunswick.

Le peintre local, M. Herménégilde St-Pierre est à orner la salle paroissiale. Aussi les paroissiens ont-ils hâte d'admirer l'oeuvre de notre artiste.

La semaine dernière, Soeur M. de Ste-Léonide et Soeur M. de Ste-Imelda se rendaient à Wainwright pour affaires.

Les paroissiens vont bientôt commencer les préparatifs pour la fête paroissiale qui aura lieu en juin. Espérons que nos amis n'oublieront pas de venir nous encourager.—Corr.

NOUVELLES D'EDMONTON

Dollard

Le 24 mai prochain

L'A.C.J.C. d'Edmonton rappelle à tous que la jeunesse canadienne-française célébrera cette année "Dollard" comme de coutume. La fête champêtre aura lieu au Collège des Jésuites dans l'après-midi du 24 mai. Il y aura jeux, concours, rafraîchissements. Le soir, à la salle paroissiale de Saint-Joachim, aura lieu la séance inter-cercle, organisée par le cercle Saint-Jean du Juniorat. Nous espérons que la jeunesse viendra en foule à ces fêtes nationales: elle aura l'occasion de manifester une fois de plus son sens patriotique et canadien-français.

Bienvenue à tous!

Le comité des fêtes de Dollard.

RADIO

Violonce et violoncelles au poste CJCA

A partir de mardi prochain, le concert bilingue "Violons et violoncelles" sera irradié à 9 h. p.m., du poste CJCA. Jusqu'à date, ce concert n'était irradié que sur le réseau des provinces de l'ouest; à l'avenir, il se fera entendre sur le réseau national, qui comprend tous les postes du Canada, loués par la Régie canadienne de la Radio. Nous félicitons le directeur et les artistes du groupe musical "Violons et violoncelles" de cette marque de confiance qu'on a mise en eux et du beau témoignage qu'on rend à l'exécution si artistique de leurs pièces musicales. Comme plusieurs de nos lecteurs le savent, le sympathique annonceur de ce programme est notre jeune compatriote Ernest Côté.

ECOLE GRANDIN

RESULTAT DU MOIS D'AVRIL

Instruction religieuse

Grade 8: Mlle Jeanne Kéroack, 88
Grade 7: M. Gérard Tougas, 95.
Grade 6: M. Roger Gariépy, 84.
Grade 5: M. Albert Kéroack, 88.
Grade 4: Mlle Pauline Thibault, 100.
Mlle Marie Kéroack, 100.
Mlle Denise Froment, 100.
Grade 3: Mlle Suzanne Blais, 100.
Mlle Françoise Brodeur, 100.
Mlle Thérèse Thibault, 100.
M. Philippe Sabourin, 100.
Grade 2: Mlle Thérèse Lambert, 100.

Succès

Grade 8: Mlle Jeanne Kéroack, 87.
Grade 7: M. Lucien Lambert, 93.
Grade 6: M. Roger Gariépy, 85.
Grade 5: M. Pierre Madore, 90.
Grade 4: Mlle Marie Kéroack, 95.
Grade 3: Mlle Françoise Brodeur, 94.
Grade 2: M. André Dame.
Grade 1: Mlle Annette Kéroack.

Bonne conduite

Ont conservé 100 p.c.

Mlle Lucille Thibault, Mlle Blanche Desnoyers, M. Lucien Lambert, Mlle Françoise Brodeur, Mlle Adrienne Blackburn, Mlle Marguerite Lambert, Mlle Suzanne Blais, Mlle Thérèse Thibault, Mlle Ruth Dutton, Mlle Yvonne Olsen, M. André Dame, Mlle Marie-Thérèse Lefebvre, Mlle Annette Kéroack, Mlle Marie Petersen.

COLLEGE ST-ANTOINE

Avec le mois de mai que nous commençons notre dernier trimestre est fort entamé. Le collège déborde actuellement de vie. Une ligue de balle molle, composée de quatre équipes a été formée et donne beaucoup d'activité à tous les élèves qui ont besoin de cette détente pour se reposer de la surcharge de travaux intellectuels.

Outre les classes ils ont à préparer des débats littéraires et deux longs drames: l'un français et l'autre anglais.

L'Académie anglaise jouera un drame très émouvant "The Crusader's Legacy" en 4 actes. Cette pièce sera jouée à la Salle Saint-François d'Edmonton-Nord, vendredi 11 mai au soir, et à l'Ecole Séparée, de la 103e rue, dimanche soir le 13, à 8 h. 15.

Notre cercle dramatique français représentera aussi un drame des plus émotionnants "Les jeunes captifs" en 3 actes. On jouera ce drame à la salle Saint-François samedi le 12 mai, à 8 h. 15 p.m.

Ces pièces ont été spécialement préparées pour la visite de notre provincial, le T. R. P. Georges-Albert. Les costumes ont été faits spécialement sur commande par Mlle Poitras que l'on sait très habile. C'est donc dire qu'ils seront splendides. Rien n'a été ménagé pour obtenir un vrai succès avec ces deux pièces.

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale. La messe de 8 h. 30 fut dite par le R. P. C. Lefebvre, O.M.I., et le R. P. Forcade, O.M.I., a chanté la grand'messe.

Le R. P. curé fit un appel aux paroissiens en faveur de la dévotion à la sainte Vierge et insista pour qu'ils vinssent chaque soir aux exercices du mois de Marie.

Visite pastorale. Dimanche prochain, à 3 h., S. Exc. Mgr Henri-Joseph O'Leary, notre archevêque, viendra faire la confirmation dans notre église. Tous les paroissiens se feront un devoir de venir à cette belle cérémonie. De plus, c'est la visite officielle du chef du diocèse et tous nous devons nous réunir pour lui offrir nos hommages et recevoir ses avis et ses conseils avec sa bénédiction.

Premier Vendredi. Les confessions à l'occasion du 1er vendredi du mois, auront lieu jeudi à 4 h. et le soir à 8 h. Les messes auront lieu à 6 h. 30 et 7 h. 45, vendredi matin.

L'heure sainte sera à 7 h. 30 le soir.

IMMACULEE CONCEPTION

Les jeunes de la paroisse sont à organiser une partie de cartes pour dimanche le 13 mai. On jouera au whist et au bridge. Il y aura de beaux prix, un programme intéressant et à la fin de la soirée les demoiselles serviront un goûter. Entrée, 25 sous.

Nous aurons notre journée de l'A.C.F.A. dimanche prochain. Le R. P. F.-X. Bellavance, S.J., sera le célébrant de la messe et le prédicateur sera le R. P. Schelpe, S.J. Le soir, dans notre salle paroissiale nous aurons une soirée. Quelques membres de l'Exécutif central seront là pour nous adresser la parole.

Résultats de la campagne des Membres-amis de l'A.C.F.A.

GAGNANTS:	RECRUTEURS:
1er. Chevrolet Coach, modèle 1934 B-5382 D.-T. Munroe, St-Paul, Alta.	$100.00— Mlle Alice Lavoie, Saint-Paul, Alta.
2e. $50.00—B-5817. M. O. Forget, Eaglesham, Alta.	$10.00— R. P. Léon Nadeau, O.M.I. Tangent, Alta.
3. $25.00—B-9416. Mlle Jane Minard, 317 104e ave Ouest, Calgary, Alta.	$5.00— Mlle Jane Minard, 317 14e ave. Ouest, Calgary, Alta.
4e. $10.00—C-21498. M. Joseph Marier, fils, Ste-Louise, Comté de L'Islet, P.Q.	$2.50— M. Joseph Marier, fils, Ste-Louise, Comté de L'Islet, P.Q.
5e. $5.00—B-10157. R. P. J.-D. Pelchat, C.SS.R. Ste-Anne de Beaupré, P.Q.	$1.00— M. Francis Lavoie, Ste-Anne de Beaupré
6e. $5.00—A-18713. R. P. F. Bourret, C.SS.R. Escourt, Comté de Témiscouata, P.Q.	$1.00— R. P. F. Bourret, C.SS.R., Escourt, Comté de Témiscouata, P.Q.
7e. $5.00—B9367. M. Alex. McIntosh, Hartell, Alta.	A.-E. Croteau, ste 1, 2309 4e rue ouest, Calgary, Alta.

Le théâtre français

Le cercle Molière de Winnipeg se distingue au gala dramatique à Ottawa

Nos compatriotes du Manitoba ont raison aujourd'hui de se réjouir du brillant succès que les membres du cercle dramatique Molière de Winnipeg ont remporté mercredi dernier par l'interprétation si artistique de la pièce "Blanchette", de Eugène Brieux, au gala dramatique tenu à Ottawa sous la présidence d'honneur de Lord Bessborough.

Il est à souligner que le cercle Molière a remporté les honneurs de la première place dans la section des pièces françaises jouées par des cercles de Québec, de Montréal, d'Ottawa et de Winnipeg.

Nous félicitons chaleureusement nos compatriotes du Manitoba de ce succès qui leur fera, auprès de nos frères du Québec, une publicité on ne peut plus méritée.

M. L.

Le Dr C. A. Gouin

Après une absence de 10 ans, il reprendra ici la pratique de sa profession

M. le Dr C. A. Gouin, médecin vétérinaire, gradué de l'Université Laval, est revenu à Edmonton, après avoir pratiqué sa profession pendant une dizaine d'années à Seattle, Wash., E.U., où il fut un des propriétaires de l'American Veterinary Clinic.

M. le Dr Gouin a déjà exercé sa profession à Edmonton pendant 20 ans. Il traite toutes les maladies des animaux domestiques. Ses prix sont très modérés. Il a à son crédit plus de 40 années d'expérience.

Comme nous l'avons annoncé, le Dr Gouin a fait ses études à l'Université Laval qui lui a décerné la médaille d'or du mérite universitaire.

L'adresse du Dr Gouin est la suivante: 6225 104e rue, Edmonton, téléphone 31231.

Recommandez-vous de la *Survivance* en faisant vos commandes.

Collation des diplômes

Gardes-malades de l'hôpital de la Miséricorde, le 4 mai

Vendredi 4 mai, à 8 h. 30 du soir, à la Convocation Hall, les vingt-quatre infirmières dont les noms suivent recevront leurs diplômes et médailles d'honneur: Mlles Margaret Ann McDonald, Warspite, Alta.; Delphine Marguerite Billo, Crossfield, Alta.; Patricia Noran Milburn, Beverly, Alta.; Dena Bokenfohr, Volmer, Alta.; Margaret Kennedy, Westlock, Alta.; Marie Josephine Swan, Leighton, Alta.; Vera Isabell Parker, Cut Knife, Sask.; Alice Elsie Birt, Rockford, Alta.; Mildred E. Rogers, Innisfail, Alta.; Ethel Stephenson, Red Deer, Alta.; Priscilla Belle Kohlruss, Rochester, Alta.; Helen Magerite Brown, Metiskow, Alta.; Josephine Elizabeth McInenly, Hussar, Alta.; Doris Mary Grace Hanna, Blackfalds, Alta.; Martha Mary Knetchel, Tomahawk, Alta.; Teresa Marie McGee, Islay, Alta.; Elsie Esther Lamoureux, Fort Saskatchewan, Alta.; Mabel Violet Jones, Clyde, Alta.; Marjorie Elizabeth Harris, Clive, Alta.; Leola Olson, Loyalist, Alta.; Marie Antoinette C. Roussel, Cleeves, Sask.; Lillian Miller, Vermilion, Alta.; Edith Edna Brong, Berwyn, Alta.; Fern Beatrice Lindsay, Consort, Alta.

Bienvenue à tous nos amis.

BEAUMONT

La soirée donnée par notre cercle local de l'A.C.F.A. qui devait avoir lieu dimanche dernier, a été remise à cause du mauvais temps.

Dans mon compte rendu des élections d'Enfants de Marie, j'ai fait erreur. On aurait dû lire comme suit: Mlle Thérèse Villeneuve, présidente; Mlle Gertrude Bernard, 1ère vice-présidente; Mlle Rose Alma Bérubé, 2ème vice-présidente; et Mlle Alma Bérubé, secrétaire-trésorière.

Le R. P. Gaborit mit le monde en garde dimanche dernier contre les vendeurs de bibles qui sont presque tous des disciples de Maloney et malheureusement nous croyons qu'ils en ont vendu quelques-unes et peut-être ont-ils fait plus de mal que l'on pense.

Les semailles avancent toujours et l'on commence à voir pointer du blé en quelques endroits.

M. P. J. Demers est retourné à Falher après un séjour de quelques jours chez Mme Charles Dubord.

Mlle Simone St-Louis qui a subi une opération dans la gorge se rétablit assez bien.—Corr.

SOUMISSIONS POUR CHARBON
DES SOUMISSIONS CACHETEES,

adressées au soussigné et portant en suscription sur l'enveloppe les mots: "Soumissions pour charbon", seront reçues jusqu'à midi (heure avancée), le mardi 22 mai 1934, pour la fourniture du charbon à tous les édifices, fermes et stations expérimentales du Dominion dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie Britannique.

On peut se procurer des formules de soumission, auxquelles sont annexées les spécifications et conditions, en s'adressant à l'acheteur du ministère des Travaux publics, Ottawa; à l'architecte divisionnaire résident, Winnipeg, Man.; à l'architecte divisionnaire résident, Régina, Sask.; à l'architecte divisionnaire résident. Calgary, Alta.; et à l'architecte divisionnaire résident, Victoria, C.B.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère, et conformément aux spécifications et conditions du ministère.

Le ministère se réserve le droit d'exiger des adjudicataires un dépôt de garantie ne dépassant pas 10 p. 100 du montant de chaque soumission, pour assurer la bonne exécution du contrat.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, ce 19 avril 1934.

COLD LAKE

Quoique les nouvelles dans notre district soient plutôt rares, on attend sans doute que nous donnions signe de vie, au moins de temps à autre.

Les travaux des champs sont bien en marche.

La température, ce printemps, a été idéale et a ravivé l'espérance de nos cultivateurs et d'un chacun.

Un grand nombre déjà ont presque achevé leurs semences et dans une semaine on peut s'attendre à ce que toutes les semences soient en terre. Une bonne pluie nous est venue dans l'après-midi du samedi 28 avril, vraie bénédiction pour ceux qui avaient déjà leurs champs ensemencés. L'herbe commence à pousser. Aussi, espérons-nous que le bon Dieu continuant à nous bénir, les résultats à la fin de l'année seront satisfaisants.

Le cercle de l'A.C.F.A. de notre région a tenu son assemblée mensuelle, dimanche le 29 courant. Le but était de choisir les délégués pour la convention régionale annuelle qui doit se tenir à Bonnyville le 10 mai prochain. Toutes les motions proposées ont été adoptées à l'unanimité.

Le petit groupe de notre cercle local s'est augmenté de cinq membres, lors de notre assemblée et nous les remercions de vouloir bien aussi prêter leur appui à l'oeuvre de notre association.

Maintenant il nous reste à mettre tous ensemble l'épaule à la roue du char qui porte les revendications de nos droits nationaux et qui semble parfois vouloir s'enliser sous nos yeux.

Le R. P. Balter nous a annoncé une retraite qui doit être prêchée ici à partir du 16 mai pour être clôturée le dimanche suivant.

Le prédicateur sera le R. P. A. Pratt, O.M.I., frère de notre ancien pasteur. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons que sa prédication sera couronnée de succès.—Corr.

Petites annonces

Avis de décès, funérailles, mariages, fiançailles; ventes à l'encan; avis légaux, de faillites, etc., etc.
TELEPHONE 24702

— TARIF —

Petites Annonces.—12 mots pour 25c pour une insertion; 2c pour chaque mot additionnel. Six insertions pour le prix de cinq. Strictement payable d'avance.

Lorsque non payé d'avance, une charge de 10c extra pour chaque insertion sera faite pour couvrir les dépenses de tenue de livres.

Avis de décès, de funérailles, de messes, de naissances, de mariages, de fiançailles, de services anniversaires, de remerciements, etc., etc.: 50c par insertion selon la formule ordinaire.

Notes commerciales, "Readers": 2c du mot; charge minimum: 50c.

Avis d'assemblées, de soirées, de réunions de clubs, sociétés ou associations: annonces relatives à des parties de cartes, fêtes champêtres, etc., etc., en caractère ordinaire du journal: 10c la ligne, le titre y compris. Minimum: 50c.

Avis d'assemblées, de faillites, de ventes à l'encan, de ventes par shérif, de dividendes, etc., etc.: 10c la ligne.

Cartes d'affaires classifiées: 1 mois, $3.00; 3 mois, $7.00; 6 mois, $12.00; un an, $20.00.

A vendre

Occasion. Fusil Remington, à répétition automatique, calibre 12, en excellente condition. Prix $25.00. S'adresser à Boite F., La Survivance, Edmonton. (24)

AVIS AUX CREANCIERS

Succession de feu LOUIS ARISTIDE GENEST, médecin, de Legal, Alberta.

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt Louis Aristide Genest, médecin, décédé le 10 février 1934, sont tenues de faire à M. Paul-Emile Poirier, avocat de l'Exécuteur, Edifice Banque Royale, Edmonton, Alberta, le ou avant le 9 juin 1934, l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles, et qu'après cette date l'exécuteur, distribuera les biens du défunt entre les ayants-droit, ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, ce 21ème jour d'avril.

PAUL-E. POIRIER,
Avocat de l'Exécuteur.
Etude Milner, Steer, Dafoe, Poirier & Martland.
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.



